

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, DES SCIENCES
COMMERCIALES ET DES SCIENCES DE GESTION
Département des Sciences de gestion

Mémoire de fin d'étude

En vue de l'obtention du
Diplôme de Master en Sciences de gestion

Option : Management Economique des Territoires et Entrepreneuriat

Thème

*La dynamique entrepreneuriale et les facteurs de localisation des
entreprises sur l'espace littoral : Cas de la wilaya de Bejaïa*

Réalisé par :

ISSAD Kahina
SAIDI Mounia

Encadreur :

M^r.OUKACI Moustafa

Devant le jury composé de:

- Président(e) : M^{me} Hadou.N.
- Examineurs : -M^r Hadbi.F.
- M^{lle} Djemai.
- Encadreur : M^r Oukaci.M

Remerciements

Nous tenons à exprimer nos vifs remerciements à notre encadreur, M^r. OUKACI Moustafa pour tous ses conseils et son orientation tout au long de notre travail.

Notre profonde gratitude s'adresse à M^{me} LOUIBA Hassiba pour sa disponibilité et son aide précieux.

Nous remercions également tous les Enseignants du département de gestion qui ont Contribué à notre formation.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui nous ont aidé à élaborer et à réaliser ce mémoire, ainsi que tous ceux qui nous ont assisté de près ou de loin pour accomplir ce travail.

Dédicaces

A toute ma famille

A tous mes ami (e)(s)

A tous ceux qui me sont chers

Kahina

Dédicaces

Je dédie ce travail,

*A la personne qui ma soutenue dans chaque moments, pour réaliser ce travail et
durant toutes l'année universitaire, mes sincères remerciements Hamza*

A mes chers Parents, qui mon soutenue tout au long de mon parcours d'études

A mes sœurs,

Merci Dieu

Mounia

Liste des abréviations

- ANAT** : Agence National d'Aménagement et du Territoire
- ANDI** : Agence Nationale pour le Développement et l'Investissement
- ANSEJ** : Agence National de Soutien à l'Emploi des Jeunes
- APSI** : Agence pour la Promotion et le Soutien à l'Investissement
- CAP** : Croissance Autonomie, Pérennité
- CCMED** : Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement
- CNL** : Commissariat National Du Territoire
- CNUED** : Conférence des Nations Unies sur l'environnement et Développement
- CNUDM** : Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer
- DA** : Dinars Algérien
- DD** : Développement Durable
- DPSB** : Direction de Programmation et du Suivie Budgétaire
- EPA** : Agence de Protection Environnemental
- GEM** : Global Entrepreneurship Monitor
- GIZC** : Gestion Intégrée des Zones Côtières
- MAT** : Ministère de l'Aménagement de Territoire
- MATE** : Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
- MATE** : Ministère de l'Aménagement de Territoire et de l'Environnement
- OCDE** : Organisation de Coopération et de Développement Economique
- ONU** : Organisation des Nations Unies
- PAC** : Plan d'Aménagement Côtier
- PACA** : Plan d'Aménagement Côtier Algérois
- PAS** : Plan d'Aménagement des Sols
- PDAU** : Plan Directeur d'Aménagement d'Urbanisme
- PIC** : Pérennité, Indépendance, Croissance
- PME** : Petite et Moyenne Entreprise
- PMI** : Petite et Moyenne Investissement
- PNG** : Parc National de Gouraya
- POC** : Plan d'Occupation des Sols
- POS** : Plan d'Occupation de Sols
- SNAT** : Schéma National d'Aménagement du Territoire
- SDAT** : Schéma Directeur de l'Aménagement Touristique

TPE : Très Petite Entreprise

UICN : Union International de la Conservation de la Nature

ZET : Zone d'Expansion Touristique

Sommaire

Introduction générale	1
Chapitre I: L'entrepreneuriat : Aspects théoriques	4
Introduction	4
1. Aperçu sur le phénomène entrepreneurial	4
2. Création d'entreprises et l'esprit d'entreprendre.....	11
3. L'entrepreneuriat en Algérie	16
Conclusion	21
Chapitre II : L'espace littoral en Algérie	22
Introduction	22
1. Généralités sur l'espace littoral	22
2. Les activités humaines en zones côtières.....	27
3. La gestion intégrée des zones côtières en Algérie	32
Conclusion	34
Chapitre III: L'espace littoral de la wilaya de Bejaia	35
Introduction	35
1. Présentation synthétiques de la wilaya de Bejaia	35
2. Littorale de Bejaia	39
Conclusion	45
Chapitre IV : Essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale dans le développement du littoral de la wilaya de Bejaia	46
Introduction	46
1. L'entrepreneuriat a Bejaia	46
2. Présentation des démarches méthodologiques et interprétation des résultats de l'enquête	51
3. Présentation et l'interprétation des résultats de l'enquête.....	54
Conclusion	62
Conclusion générale	63
Bibliographie	65
Annexes	67

Introduction générale

Introduction générale

Avec le désengagement étatique et l'émergence des technologies de l'information et de la communication, l'activité entrepreneuriale retrouve son rôle comme moteur de développement économique, raison pour laquelle de nombreuses études empiriques et théoriques avaient été développées afin de clarifier et expliquer le processus de l'activité entrepreneuriale et son développement.

La libération de champ économique a permis l'émergence d'un nombre très important des entrepreneurs ainsi plusieurs économistes ont essayé de montrer la nécessité des actions à entreprendre à l'emploi comme le montre J.Schumpeter (1950). Ce dernier définit l'entrepreneur comme étant une personne qui veut et qui est capable de transformer une idée ou une invention en une innovation réussie. Pour cela « l'entrepreneuriat est un acte propre à l'entrepreneur, et la dynamique entrepreneuriale peut être définie comme l'ensemble du processus qui tend à favoriser la création et le développement des entreprises. Ainsi, présentée, la dynamique entrepreneuriale correspond à un nombre de pratiques tactiques et stratégiques »¹

Cependant, c'est dans son large sens que ce phénomène complexe de création d'entreprises devient de plus en plus difficile à mesurer en un territoire donné, de fait que lorsque de nouvelles entreprises se créent, d'autres disparaissent comme elles sont incapables de supporter les divers coûts ou qu'elles ne peuvent pas être en mesure de concurrence. Dans cette étude notre ambition sera accordée à la création d'entreprises autrement dit à la dynamique entrepreneuriale.

La singularité de la zone côtière par rapport aux espaces enclavés repose dans sa position à l'interface entre terre et mer. L'espace côtier est difficile à définir, dans le plus souvent du temps on utilise le terme littoral, zone côtière, bande côtière....etc. Malgré qu'ils ne donnent pas forcément les mêmes significations. Mais il est important à distinguer que le mot « côte » est utilisé d'une manière indifférenciée à la place de mot « littoral ».

¹RAJEMISON. S : « Femmes entrepreneurs et dynamique entrepreneuriale : le cas de Madagascar », Université de d'Antananarivo, Madagascar, p229. In « les facteurs de performance de l'entreprise ». Ed. AUPELF-UREF, John LibbeyEurotext. Paris, 1995, p227-236.

Selon le rapport de l'OCDE (1993) : « on s'accorde à reconnaître que le terme côtière véhicule la notion d'interface terre mer. Cette interface s'étend selon deux axes : l'une parallèle au rivage (axe littoral), l'autre perpendiculaire eau rivage (axe terre/mer). La définition de l'axe terre mer donne lieu à des nombreuses débats. Cette zone sera plus au moins étendue vers le large ou vers l'intérieur des terres suivant le problème scientifique à résoudre et /ou l'objectif de gestion»².

Le littoral, un espace très convoité, espace d'intérêt et un lieu particulièrement fragile et sensible³, origine d'un système complexe et diversifié, très productif qui présente un avantage important pour les sociétés humaines, doté de richesses naturelles. Cependant, les zones côtières figurent parmi les lieux les plus dynamiques, dans lesquelles s'exerce une multiplicité d'activités.

Autrefois, la jonction entre l'économie et l'espace a fait l'objet de certaines études empiriques, dans lesquelles se déterminent la nécessité de savoir que les décisions de localisations des entreprises reposent sur l'attractivité de territoire d'accueil. Toutefois, une préoccupation subsiste, il s'agit d'essayer de mesurer la dynamique entrepreneuriale au niveau littoral.

L'objectif que nous poursuivons dans ce travail, est de tenter d'identifier les facteurs qui assoient l'attractivité des zones côtières, à ce sujet nous ferons projection sur le littoral de quelques communes de la wilaya de Bejaia.

Néanmoins, nous posons la question suivante :

Quel sont les facteurs de localisation des entreprises sur le littoral ?

Dès lors, il s'agit d'essayer de répondre aux questions suivantes :

1. Quel est le profil d'entrepreneur côtier ?
2. Quel type d'entreprises trouve-t-on sur le littoral ?
3. Les zones côtières accueillent un ensemble extrêmement varié d'activités, s'agit-il d'activités saisonnières ou annuelles ?

Au cours des trente dernières années, l'exploitation des espaces côtiers ne cesse de croître, ce qui explique la forte concurrence entre les activités portuaires et industrielles que pour les activités de pêche et aquacoles, le transport maritime et surtout l'activité touristique.

²OCDE, 1993, Gestion des zones côtières – Politiques intégrées, Paris, Les éditions de l'OCDE, p 140.

³ BOURAS D. (2007). Dynamique bioclimatique et morphologique de la zone côtière oranaise (Algérie Nord Occidental). Thèse de Doctorat de l'Université d'Oran, Algérie 92.

Néanmoins nous allons supposer à ce thème l'hypothèse suivante :

La dynamique entrepreneuriale est un facteur principal dans le développement du littoral de Bejaia, cela en tenant compte de toute activités que ce soit annuelle ou saisonnière et au premier rang figure l'activité touristique.

Démarche méthodologique

Pour réaliser notre travail, nous adapterons la méthodologie suivante :

En premier lieu, il s'agit d'une recherche bibliographique et documentaire, une collecte de données auprès des organismes de la wilaya de Bejaïa (DPME, DPSB, direction de tourisme...etc.). Une enquête de terrain à travers un questionnaire, destiné aux entreprises implantées sur le littoral de la wilaya de Bejaïa.

Structure du mémoire

Afin de bien mener ce travail, nous l'avons subdivisé en quatre (4) chapitres, le premier intitulé « la dynamique entrepreneuriale » : dans ce chapitre nous définirons les principaux concepts liés à l'entrepreneuriat, à son apparition, son évolution ainsi ses déférente formes.

Le deuxième chapitre intitulé « l'espace littoral en Algérie », qui sera consacré à la compréhension de l'espace littoral, dans lequel nous citerons les principaux concepts liés au littoral et puis nous présenterons le littoral Algériens et les politiques en faveur à son développement.

Au troisième chapitre nous présenterons la zone d'étude, à savoir la région de Bejaïa, à travers ce chapitre, nous donnerons un aperçus géographique, historique, économique et sociale de la région. Mais aussi nous présenterons le littoral de Bejaïa, ses caractéristiques, les activités économiques à son niveau .nous parlerons ainsi de tourisme dans la région de Bejaïa

Enfin le quatrième chapitre intitulé « essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale dans le développement du littoral de la région de Bejaia », il s'agit au premier lieu d'un essai de mesure de l'entrepreneuriat dans la région de Bejaia. Et, un dernier point dans lequel, nous tenterons de cerner notre problématique de départ et, de répondre aux questions posées à l'aide d'une recherche empirique. A travers, au préalable, une présentation de la méthodologie de l'enquête de terrain. Par la suite, l'analyseet l'interprétationdes résultats obtenus de l'enquête de terrain à l'aide du logiciel sphinx.

Chapitre I :
L'Entrepreneuriat
« Aspects théoriques »

Introduction

L'entrepreneuriat est un phénomène économique et social, il est sensé redynamiser les entreprises, les institutions et contribuer au renouvellement des entreprises et participe à la création d'emplois.

Ce chapitre vise à faire un éclairage théorique sur le phénomène entrepreneurial et ce, en présentant avec précision ces différents composantes à travers une revue de littérature sur le sujet, ensuite nous abordons les différentes théories de concept de l'entrepreneur, comme nous allons parler aussi d'un autre point qui est les PME, dans lequel nous présenterons un aperçu historique sur l'émergence et l'impulsion des PME et puis nous soulignerons d'une manière générale les caractéristiques des PME et leur impact sur l'innovation et la croissance économique. Pour finir nous essayerons de donner l'ampleur du phénomène entrepreneurial dans l'histoire de l'économie algérienne.

1. Aperçu sur le phénomène entrepreneurial

L'entrepreneuriat est un thème majeur, au cours de l'actualité. Certains diraient même à la mode, il est considéré comme un vecteur de la croissance et l'enrichissement personnel et collectif. Il recouvre de nombreuses acceptations qui méritent d'être clarifiées.

1.1. l'entrepreneuriat, un phénomène polymorphe

L'origine de mot entrepreneuriat vient de terme anglais « entrepreneurship » qui a été choisi par le conseil de la langue française au Québec (Canada)¹, ce n'est pas si difficile à remarquer que le terme contient le mot « entrepreneur », et donc, « sans verser dans l'étymologie, il est logiquement admis que la démarche entrepreneuriale est impulsée par cet individu »².

Selon les auteurs et les disciplines en science économique et de gestion, les historiens et les psychologues ainsi des spécialistes en science comportementale, l'entrepreneuriat renvoie à des logiques parfois fort différentes et il serait illusoire de croire en un possible consensus sur une définition, une théorie ou un modèle de l'entrepreneuriat³. Dont laquelle réside la difficulté voir l'impossibilité de s'accorder sur une seule définition.

¹ Julian P-A, Marchesnay M, l'entrepreneuriat, Economica, 1996, p8.

² Verstraete T, Histoire d'entreprendre, les réalités d'entrepreneuriat, Edition EMS, 2000, p12.

³ Bull I, Williards a theory of entrepreneurship, cite par Verstraete T., connaître l'entrepreneur, comprendre ses actes, p11.

Le phénomène entrepreneurial désigne « aussi bien l'esprit d'entreprise que l'esprit d'entreprendre ». ⁴ et, c'est un phénomène émergent qui encourage des catégories de personnes à agir au-delà des stigmates des milieux familial et social dans lesquels elle vivent, à aller surmonter les contraintes de l'environnement pour monter des affaires dont le seul but est d'atteindre un niveau de réussite et d'autonomie individuelle.

L'entrepreneuriat, selon T.Verstraete(2000) ⁵ : « est un phénomène hétérogène dont les manifestations sont multiples. Souvent, il est étroitement associé à la création d'entreprise... », on pourra ainsi dire que l'entrepreneuriat combine un individu et une organisation, par ailleurs, l'un se définit par apport à l'autre.

Dans son histoire, l'entrepreneuriat ne connaîtra son essor que dans les années 1990, n'empêche que ses racines reviennent à l'ère de milieu des années 1970. Son évolution due aux multiples mutations économiques, culturelles et sociales résultant notamment des crises que le monde a connu à la fin des trente glorieuses. A cette dernière s'ajoutera l'émergence des PME qui jouera à son tour un rôle prépondérant dans la création d'emploi ainsi l'expansion économique.

Aussi vaste dans son sens, l'entrepreneuriat renvoie à une panoplie de définitions d'où de nombreuses disciplines ont marqué l'évolution de ce phénomène complexe que nous présenterons selon les trois approches suivantes :

1.1.1. L'entrepreneuriat, processus d'identification et d'exploitations des opportunités

Dans cette approche ; l'entrepreneuriat est surtout la capacité des entrepreneurs à identifier les opportunités d'affaires. Selon **Venkataraman(1997)**, **Shane et venkataraman(2000)**, l'entrepreneuriat est un champ d'étude subjectif qui intègre deux phénomènes à la fois : la présence d'une opportunité d'affaire d'aspect lucratif et la présence des individus entrepreneurs qui identifient, découvrent et exploitent cette opportunité. Selon les deux auteurs : les fondements de l'entrepreneuriat résident dans l'identification d'une opportunité d'affaire, la capacité à la percevoir et à engager les moyens de l'exploiter.et c'est là qu'apparaisse le rôle prépondérant d'asymétrie d'information, c'est donc à travers l'identification de l'information, que les entrepreneurs retrouvent l'occasion de mener un environnement d'affaire.

⁴ Abdou A, Bouyacoub A, Kherbachi H : L'entrepreneuriat en Algérie 2011, Global entrepreneurship Monitor (GEM), p 19.

⁵Verstraete T, Histoire d'entreprendre, les réalités d'entrepreneuriat, Edition EMS, 2000, p11.

1.1.2. L'entrepreneuriat, un phénomène d'émergence organisationnelle

Dans cette conception, l'entrepreneuriat est associé à l'émergence organisationnelle, voir le processus qui conduit à l'apparition d'une nouvelle organisation/société. Elle a été fondée par Gartner (1988 ; 1990 ; 1993) puis, développée et reprise par d'autres auteurs : Aldrich (1999), Sharma et Chrisman (1999) ou Hernandez (1999).

Dans cette approche « par entrepreneuriat, il est entendu le processus par lequel une organisation se crée »⁶, ici le créateur de l'opportunité mobilise et combine des ressources (informationnelles, matérielles et humaines) pour concrétiser l'opportunité en un projet structuré.

1.1.3. L'entrepreneuriat, une dialogique individu/création de valeur

Selon Bruyat (1993) « l'entrepreneur ne peut se définir qu'on référence à un objet (créateur de valeur), objet dont il fait partie, dont il est lui-même la source ou le créateur et dont il est également le résultat. Nous avons affaire à une dialogique sujet/objet qui résiste à toute tentative de logique disjonctive »⁷. tout en commençant par la détection d'une opportunité, l'entrepreneur arrive ensuite à l'accumulation des ressources nécessaires, pour, enfin transformer l'idée en réalité qui génère la création d'entreprise.

Cette vision considère l'entrepreneuriat « comme un mode de comportement, à la fois complexe et multidimensionnel », il s'agit de manière particulière de concevoir les choses, en prenant les initiatives et en agissant, de se comporter avec la volonté d'essayer de nouvelles choses ou de faire différemment, simplement parce qu'il existe une possibilité de changement (Block et Stumpf, 1992), il s'agit aussi du souhait de développer une capacité à composer avec le changement et d'expérimenter les idées et agir avec ouverture et flexibilité (Léger-Jarniou, 2001)⁸.

1.2 L'entrepreneur, principal acteur de l'entrepreneuriat

L'entrepreneur est en premier lieu, celui qui entreprend, qui organise. Le verbe « entreprendre » désignant lui-même le fait de mettre à l'exécution un projet nécessitant de longs efforts, la réunion de moyens, une coordination. A ce titre d'exemple, entreprendre des

⁶ Entrepreneuriat : Mythe ou réalité par : Alain A.Ndedi-Directeur yenepad, université de Pretoria, Afrique du sud, 2011 à CAFRAD, Bepanda, Douala, Cameroun.

⁷ Bruyat C., création d'entreprises : contribution épistémologiques et modélisation, thèse de Doctorat en sciences de gestion, ESA, Université Grenoble II, 1993.

⁸ LEGER-JARNIOU C : Le grand livre de l'entrepreneuriat, Donud, Paris, 2013, p 8.

études, des recherches. Engager une opération commerciale ou industrielle, entreprendre la construction des ponts, l'ouverture des routes et des canaux. En second lieu, et au sens économique du terme, l'entrepreneur, principal acteur de l'entrepreneuriat, il innove en fonction des opportunités qui se présentent. Mais aussi il accorde entre les ressources pour produire et commercialiser. L'entrepreneur, moteur du progrès technique vue son ampleur dans la littérature économique.

En effet, dès le dix-huitième siècle, plusieurs économistes ont proposées des définitions de l'entrepreneur, nous présenterons si dessous qu'elle que unes d'entre elles :

Selon les écrits de R. Cantillon « l'entrepreneur, prend des risques, dans la mesures ou il s'engage vis –à-vis d'un tiers de façon ferme, alors qu'il n'a pas de garantie certaine sur ce qu'il peut en attendre»⁹.

Pour Jean Baptiste Say, « l'entrepreneur est avant tout un preneur de risque qui investit son propre argent et coordonne des ressources qu'il se procure pour produire des biens .il crée et développe des activités économiques pour son propre compte »¹⁰.

Schumpeter (1953) pour lui, « l'entrepreneur devient une figure centrale du développement économique avec la publication de la *Théorie de l'évolution économique*. Pour Fillion (1971), Schumpeter peut être qualifié de père du champ de l'entrepreneuriat. L'entrepreneur schumpétérien est avant tout un innovateur et un agent de changement. L'essence de l'entrepreneuriat se situe dans la perception et l'exploitation de nouvelles opportunités dans le domaine de l'entreprise »¹¹.

De ces définitions citées ci-dessous, l'entrepreneur doit posséder un certain nombre de caractéristiques : la prise de risque, le sens de l'innovation, la saisie d'opportunités ainsi la prise de décision. Ces trois économistes écrivent l'équation de base :

Entrepreneur = incertitude + risque + innovation.

1.2.1 Le concept de l'entrepreneur

Le mot « entrepreneur » apparu en France à la fin du 16eme siècle. Un économiste a pu comparer l'entrepreneur par : le personnage principal de la pièce du drame qui n'apparaît jamais. Dans cette problématique d'entrepreneuriat, l'entrepreneur qui est le principal acteur

⁹ Alain Fayolle. Introduction a l'entrepreneuriat, Dunod 2005, p10, Paris.

¹⁰idem

¹¹ Idem

se caractérise par : l'apport de capitaux, l'organisation de l'entreprise et l'innovation de ces trois caractéristiques on peut dire de l'entrepreneur que c'est une personne physique qui s'aventure en rassemblant les capitaux au moments des opportunités adéquate sans avoir de garantie certaine sur ce qu'il en peut en attendre .ainsi ,l'entrepreneur peut être défini comme « quelqu'un qui agit non en fonction des ressources qu'il contrôle actuellement mais qui poursuit inlassablement une opportunité » (Jeffrey Timmons et Pinchot (1951)).¹²

Le tableau suivant nous permet de cerner les différentes définitions données à l'entrepreneur en fonction des écoles de la pensée économique :

Tableau N°1 : Définition de l'entrepreneur en fonction des écoles de pensée économique

Appellations des écoles	Définition de l'entrepreneur	Auteurs de référence
L'école économique	L'entrepreneur spécialisé dans la prise de décision intuitive réfléchie relatives à la coordination	Casson (1991)
L'école comportementale	L'entrepreneur se définit par l'ensemble des activités qu'il met en place pour crée une organisation	Gartner (1988)
L'école psychologique Avec les courants personalistes et cognitifs	L'entrepreneur se définit par la création d'un nombre d'attributs psychologique que l'on décrit autant par la personnalité que par le processus cognitifs activé pour la circonstance.	Shaver et scott (1991)
L'école des processus	L'entrepreneur est celui qui développe des opportunités et crée une organisation pour les exploiter	Bygrave et Hofer

Source : Cécile Fonrouge « Entrepreneur/ manager : deux acteurs d'une même pièce » P7.

¹²JEFFRY T.et PINCHOT (1951) cité par BOUZIT Naima « entrepreneuriat familial : état des lieux et perspective cas de la wilaya de Bejaia », juillet 2010. p 24.

1.2.2. Les caractéristiques de l'entrepreneur

Les traits de caractères c'est l'ensemble de qualités qui constitue la personnalité de chacun. Dans la vision de Schumpeter, l'entrepreneur doit avoir ses propres critères qui le différencient d'un simple producteur, en effet nous citons :

- **Le goût du risque** : l'entrepreneur doit avoir confiance en soi et son projet et ses idées, ce qui lui donne une bonne résistance face aux échecs, et un calcul préalable des coûts et des gains escomptés ainsi l'évaluation des chances de succès.
- **Savoir prendre des décisions** : c'est une caractéristique très importante et commune à tous les entrepreneurs, ils savent prendre la décision et ne sont pas hésitant, acceptent de se tromper face à leurs choix décisionnelles en contrepartie ils réagissent dans l'intérêt de l'entreprise. Comme la cité Drucker « c'est l'action qui consiste à ouvrir de nouvelles opportunités aux ressources pour créer des richesses ».
- **Créatif et innovateur** : il y a un principe en affaires qui dit que si nous n'innovons pas, c'est nos concurrents qui les font. Pour avoir du succès, l'entrepreneur doit se doter d'une branche de créativité qui lui fait croître sa société.
- **La confiance en soi** : les grands entrepreneurs ont confiance en leurs capacités à faire prospérer leurs entreprises et la conviction de réussir dans leurs actes et par la suite dans la réalisation de leurs propres projets.
- **La Persévérance** : persévérer pour trouver la solution aux problèmes est l'une des clés de la réussite d'un entrepreneur car la réussite nécessite du temps. Pour l'entrepreneur l'échec est considéré comme une opportunité de motivation afin de les dépasser s'il survient.
- **L'indépendance** : une des motivations de l'entrepreneur, est la création de son propre emploi tout en étant son propre maître, par cette initiative il montre son goût d'autonomie et de l'aventure.

1.2.3 Typologies d'entrepreneur

La montée de l'entrepreneuriat s'est faite en Italie et aux États-Unis dans le milieu des années 1960. Depuis lors, psychologues, ethnologues, économistes, gestionnaires, se sont efforcés de ranger les entrepreneurs dans des catégories, de construire des typologies.

Le tableau ci-dessous représente quelques caractéristiques dominantes des entrepreneurs les plus courantes dans la littérature en entrepreneuriat.

Tableau N°2: typologies d'entrepreneur

Auteurs / situations	Typologie d'entrepreneur	Caractéristiques
Norman Smith (1960) selon les conditions de création	L'artisan	Cet entrepreneur caractérisé par des compétences techniques et se localise dans des activités peu innovantes.
	L'opportuniste	L'entrepreneur opportuniste expérimenté et d'un niveau de formation élevée, son projet est lié à une opportunité d'innovation
Selon le profil du dirigeant	Le technicien	S'intéresse aux conditions de production, met en valeur ses compétences professionnelles, savoir-faire, son métier.
	Le manager	Se concentre sur le problème de gestion des ressources, (diplômées en gestion, cadre administratif
Miles et Snow Selon les conditions d'innovation	Prospecteur	Innovateur pur, cherche en permanence des innovations (procédé/ produit) qu'il développe lui-même mais il n'est pas sûr de leur rentabilité, il n'est intéressé par le devenir de l'entreprise, peut créer l'entreprise puis la revendre (exemple (biotechnologie) pour des fins de fabrication et de commercialisation.
	Innovateur	Cherche des innovations, et les exploite lui-même, une pression est exercée sur lui par les donneurs d'ordre ou distributeurs, possède une veille technologique et concurrentielle très forte et possède un budget de R&D qui peut être très élevé.
	Suiveur	Imite, suit de façon proactive et délibérée les innovations sur le marché, améliore les innovations (de l'innovateur) en baissant les coûts des produits (entreprise japonaises, par exemple)
	Réacteur	Adopte une stratégie émergente et réactive, adopte une attitude opportuniste et passive, son attitude est très payante lorsque les clients sont fidèles à l'entreprise ou à son

		patron qu'aux produits, attendent les modifications de procédés ou de produit pour réagir.
Selon la logique d'action	PIC (Croissance, indépendance, pérennité)	L'entrepreneur cherche à accumuler du patrimoine, il préserve l'indépendance de son affaire et refuse les associés, croissance acceptée sans mettre en cause la pérennité et l'indépendance patrimoniale.
	CAP (Croissance, autonomie et pérennité)	Privilégie les activités de croissance forte et risquée, cherche l'autonomie de décision, accorde la priorité aux investissements immatériels, préfère les structure légères et adaptatives.

Source : JULIEN P.A et .MARCHESNAY .M« Entrepreneuriat » Ed. E conomica,1996 .P 55.

2. la création d'entreprise et l'esprit d'entreprendre

Pour P-A Julien, M Marchesnay (1996), l'entrepreneuriat, est bien le vocable que dans la littérature englobe trois éléments à savoir : la création d'entreprise, l'esprit d'entreprise et l'entrepreneur, que nous allons définir ci-dessous afin de mieux cerner le concept d'entrepreneuriat.

2.1 La Création d'entreprise

La création d'entreprise présente comme toute œuvre humaine, des risques, des sacrifices mais aussi des satisfactions. Cette dernière correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production dont le but est créé une unité qui ne semble pas être exploitée déjà, néanmoins, cette création peut ne pas être pure. Dès lors, on distingue trois types de créations d'entreprises :

- **Nouvelle création** : on parle ici d'une création « pure » ou « ex-nihilo », elle correspond à l'exploitation de nouveaux moyens de production pour créer une unité inexistante auparavant ;
- **Création par reprise** : il s'agit d'une création d'une nouvelle unité mais avec des moyens de production déjà exploités par une nouvelle unité. Une reprise peut s'effectuer par achat, prise en location-gérance d'un fonds de commerce, donation, et héritage ;
- **Création par réactivation** : elle correspond notamment aux activités saisonnières, c'est une reprise d'activité d'une entreprise qui avait cessé son activité.

2.2 L'esprit d'entreprise

Selon Drucker(1985)¹³, l'esprit d'entreprise est défini comme « un comportement et non un trait de caractère,... l'esprit d'entreprise est avant tout une affaire risquée,...surtout, il doit se fonder sur une innovation pleinement motivée ».

Pour Polese, « l'entrepreneurship ou l'esprit d'entreprise est un attribut personnel, c'est le goût ou le flair pour les affaires, le terme désigne également la propension des membres d'une région (ou des membres d'un groupe) à fonder des entreprises et à réussir en affaires »¹⁴.

D'après P-A Julien, M Marchesnay(1996)¹⁵ « l'esprit d'entreprise peut être défini comme l'aptitude d'un individu, d'un groupe social, d'une communauté à : prendre des risques pour engager des capitaux,..., consistant à apporter quelque chose de neuf,... ».

A travers ses passages nous pouvons constatés que l'esprit d'entreprise se définit par apport à la capacité de l'entrepreneur à prendre des risques et à innover. Ainsi, leurs rôles prépondérants dans le dynamisme entrepreneurial.

2.3 Les PME et l'entrepreneuriat

La PME occupe une place important dans la plupart des économies, considérée la principale richesse économique, cet enjeu économique justifier du fait les nombreuses études qui lui sont consacrées. En plus, la PME constitue l'un des conséquences les plus visibles de l'entrepreneuriat, il sera donc utile d'abord d'en parler sur son émergence, la définir et donner ses principales caractéristiques.

2.3.1 Aspects théoriques sur les PME

Cela remonte à plusieurs années en arrière, quand le capitalisme a largement appuyé sur le mythe des grandes entreprises, cela est du a la diversification de ses activités et aux avantages lies a leurs grandes dimension par l'émergence des économies d'échelles. En dépit de la crise des années 70, qui a touché aux grands organismes, la création d'entreprises a petite dimension à commencer depuis à prendre place dans l'économie ; d'où plusieurs auteurs ont intéressé à la création d'entreprises à petite échelle dont **Julien P-A(1997)** qui a

¹³ Drucker (1985).

¹⁴ Mario POLSE et richard SHEARMUR in « AMGHAR M, Essai d'analyse la contribution de la dynamique entrepreneuriale au développement du territoire, cas de BBA, mémoire de magistère, université de Bejaia, 2009, p 16 ».

¹⁵ P-A Julien, M Marchesnay (1996) , op.cit ,P8.

écrit : « toutes les données convergent pour démontrer la montée à partir de 1970 d'un nouveau dynamisme des PME dans les pays industrialisés ».

En effet, les PME sont devenues dès les années 70, un moyen et un acteur principal de la croissance économique des nations. Par leurs petites tailles, les faibles moyens que demandent leurs créations et aussi leurs contributions à l'emploi, toutefois elles sont considérées comme les entités économiques les plus faciles à créer.

2.3.2 Définition de la PME

Les auteurs proposent des définitions différentes de la PME, ce qui rend cette population très hétérogène. Selon WEBER(1988) « les entreprises diffèrent par la taille, le métier, la nature du capital (personnel, familial, étranger...), mais aussi par le degré d'autonomie (société indépendante, filiale, sous-traitante,...), le rapport à l'économie mondiale (secteur protégé, en expansion ou en déclin,...) à l'origine sociale de son chef, son capital culturel et relationnel, son identité patronale »¹⁶.

Les Petites, moyennes entreprises(PME) selon **Julien & Morel(1986)**¹⁷ : « la PME est un concept flou dont les définitions varient ». Comme étant difficile de donner une définition précise des PME, ses dernières sont en réalité identifiées selon certains critères qualitatifs et quantitatifs.

Les critères qualitatifs englobent la responsabilité personnelle du dirigeant, la propriété personnelle ou familiale du patrimoine sociale. Alors que les critères quantitatifs se basent sur le chiffre d'affaire et l'effectif employé par l'entreprise. Pratiquement, c'est plus objectif et facile de travailler avec un trait mesurable, par lequel on peut faciliter le classement des entreprises comme petites, moyennes ou grandes entreprises.

La définition de la PME varie selon les pays, les auteurs et les secteurs d'activité. Aux Etats-Unis, par exemple, une entreprise de 500 salariés est encore considérée comme une PME. Au Japon, le seuil est fixé à 300 salariés et seulement à cent en Suisse¹⁸. En France le Sénat utilise, en plus des définitions par la taille et par la nature juridique, des définitions par secteur d'activité qui sont : l'artisanat, le commerce et les services¹⁹.

¹⁶ ELABJANI A, « la création d'entreprises au Maroc entre l'effet de la nouvelle politique de promotion et de l'état d'esprit », p3, cité par NASRON N: Dynamique entrepreneuriale et déterminant de la création des PME dans la wilaya de Bejaia, mémoire de magister en science de gestion, université de Bejaia, 34.

¹⁷ Julien & Morel (1986) in « Witterwulge, la PME une entreprise humaine, Ed. De Boeck, 1998, p.13 ».

¹⁸ Torres, Olivier, « les PME », p,14, in : NASRON N, op.cit.p, 35.

¹⁹ Idem

L'Algérie retient la définition adoptée par l'union européenne en 1996, et qui a fait l'objet de recommandations à l'ensemble des pays membres. Cette définition se base sur trois critères : les effectifs, le chiffre d'affaire et le bilan annuel ainsi que l'indépendance de l'entreprise²⁰.

Ainsi, la PME algérienne, pour le ministère chargé de la PME, la référence de base est la loi n°01-18 du 12/12/2001 qui définit la PME, quel que soit son statut juridique, comme étant une entreprise par trois critères importants²¹ :

- Le nombre de salariés inférieur à 250 ;
- Un plafond de chiffre d'affaire inférieur à 2 milliard de dinars ;
- Un critère d'indépendance.

Tableau N°3 : Critères de définition de la PME

Entreprise	Effectifs	Chiffre d'affaire	Total bilan (DA)
Très petite (micro-entreprise)	1-9	<20 millions	<10 millions
Petite	10-49	<200 millions	<100 millions
Moyenne	50-250	200millions-2 milliards	(100-500) millions

Source : Loi n°01-18 du 12/12/2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la PME cité par : Abdou A, Bouyacoub A, Kherbachi H : l'entrepreneuriat en Algérie : Global Entrepreneurship Monitor (GEM), 2011, p 21.

2.3.3 Caractéristiques des PME

Les petites et moyennes entreprises, ont généralement les caractéristiques suivantes :

- La petite taille : caractérisée par une simple structure, dans laquelle elle gère un faible volume de ressources financières qui induisent un faible volume de ressources techniques et immatérielles. Ainsi, plus la taille de l'entreprise est petite plus le rôle de dirigeant peut prendre de l'importance ;
- La centralisation : c'est la centralisation de la prise de décision à un seul individu qui est le plus souvent le propriétaire-dirigeant (personnalisation de la gestion) ;

²⁰ Selon : projet de rapport : pour une politique de développement de la PME en Algérie, C.N.E.S.Alger2002, p.14et 15, in « ACHIR Mohamed, le capital-investissement et le financement de la PME : enjeux et perspectives en Algérie, Mémoire de Magister, université Abderrahmane mira de Bejaia, p, 29 ».

²¹ Abdou A, Bouyacoub A, Kherbachi H: GEM (2011), op. cit. p 20.

- Une faible spécialisation au niveau de la direction permet à l'entreprise une certaine souplesse et une flexibilité qui permettant l'adaptation au changement (changement de poste de travail ou de fonction et la capacité de produire à un coût compétitif des petites séries varies) ;
- Une stratégie implicite : elle est axée sur la réaction que sur l'anticipation, dans ce cas le dirigeant traduit le schéma (intuition- décision- action) ;
- Des systèmes d'informations internes et externes peu complexe et peu organisé :

Le système d'information interne des PME permet une diffusion simple et rapide des informations entre dirigeant et employé, caractérisé par le dialogue et le contact direct. Quant à leur système d'information externe, il est essentiellement lié à la perception de son marché, il est simple et la recherche d'information est principalement informelle.

2.3.4 Les atouts des PME

Les PME, disposent d'un certain nombre d'atouts qu'elles peuvent mettre en avant pour en tirer un maximum de profil, que nous résumons en trois points essentiels :

- La rapidité de prise de décision : la PME affiche une grande souplesse lui permettant d'avoir une certaine vitesse de réactivité aux événements nouveaux qui la secoueraient ;
- La fluidité de la circulation de l'information : privilégie par le nombre réduit des employés de la PME, ce qui rend la communication entre ses dirigeants très fluide, augmentant ainsi les potentialités de la concertation et de réactivité ;
- La concentration de l'effort : En général, la PME ne détient qu'un marché ou un segment de marché qu'elle maîtrise parfaitement, ce qui lui donne en permanence une vision nette de son évolution et lui permet de réaliser la meilleure adéquation produit/marché.

2.3.5 Les faiblesses des PME

Quant aux diverses faiblesses dont les PME souffrent, nous essaierons de les cerner dans les points suivantes :

- L'autonomie : qui est relative pour la plupart des PME, du fait de leur orientation vers la sous-traitance pour les grands groupes ;

- La fragilité de leur structure financière : le poids élevé de court terme caractérise la majorité des bilans des PME ;
- Le manque de notoriété : du fait que les PME en général sont peu connues, aussi bien du public que des éventuels partenaires (fournisseurs, clients, administrateurs, banque...) ce qui engendre un manque de confiance de ces derniers à son égard ;
- La difficulté à se procurer des ressources financières et humaines a cause de sa faible capitalisation et son manque de notoriété qui rend l'accès aux ressources financières très laborieuses. Il en est, également, de même pour le recrutement des compétences professionnelles qui préfèrent vendre leurs services aux grands groupes pour divers raisons, notamment le salaire et le choix de carrière.

3. L'entrepreneuriat en Algérie

La présentation de l'économie algérienne nous semble indispensable pour cerner les grandes questions relatives à l'émergence du phénomène de l'entrepreneuriat en Algérie.

Par conséquent, cette section sera composée des éléments suivants : un aperçu sur l'économie nationale, ainsi les facteurs explicatifs de l'adoption de la privatisation en Algérie.

3.1 Aperçu sur l'économie nationale

Au lendemain de l'indépendance, l'économie socialiste a été adoptée comme un choix irréversible en matière de politique économique. Ce choix était surtout dicté par des considérations idéologiques. Du fait que la France coloniale était une puissance capitaliste donc, les autorités algériennes ont opté pour le socialisme dans le but de se démarquer de l'orientation économique, du colonisateur et rompre ainsi avec ses pratiques.

3.1.1 La période de l'économie planifiée

Après l'indépendance, l'Algérie, optait pour un modèle économique centralement dirigé par l'Etat. La stratégie du développement s'est orientée vers «l'industrie industrialisant», en s'appuyant majoritairement sur les recettes exceptionnelles engendrées par l'augmentation spectaculaires des prix du pétrole sur le marché mondial. L'Etat est considéré comme le principal et/ou le seul entrepreneur, alors que le secteur privé a été marginalisé et orienté vers le textile et la petite industrie alimentaire.

3.2 Les réformes économiques

Vers la fin des années 70, une restructuration des entreprises publiques est imposé pour alléger leur poids, en diminuant leur taille afin d'améliorer leurs mode de gestion. Ces

entreprises structurées ont connu des situations négatives, ce qui a coûté près de 60,5 millions de DA, un montant pris en charge par le trésor algérien.

D'autres réformes sont mises en place, afin de distinguer entre l'entreprise publique et l'entreprise de l'Etat, ce dernier ne devenait qu'un simple actionnaire. Mais par la suite cette réforme a rendu le système inflexible et devenait défavorable au développement.

La chute des prix des hydrocarbures en 1986, a aggravé la situation économique de l'Algérie, les entreprises ne génèrent aucun profit mais au contraire elles perdent de plus en plus de leur performance. De cela, le chômage ne cesse d'augmenter avec tous les licenciements causés par cette situation. Vers la fin des années 80, l'Algérie a rompu avec son ancien système pour développer un nouvel axe sur le marché.

3.2.1 L'Algérie en transition vers l'économie de marché

Après l'échec du socialisme, une série de réformes ont été instaurées par l'Etat, elles

2.2.1 Ont pour objectifs : la mise en place d'une économie de marché à la place d'une économie administrée, la libéralisation du commerce extérieur.

Les réformes de la politique d'ajustement structurel ont des effets négatifs sur l'économie algérienne pour cela l'Algérie adopte une nouvelle politique celle de la privatisation comme acteur important dans le développement économique.

3.2.2 Les facteurs explicatifs de l'adoption de la privatisation en Algérie

La privatisation des entreprises publiques a vu le jour à partir de l'année 1955 avec la promulgation de l'ordonnance n°95/22, cette loi a été révisée et modifiée par le décret n°96/10 de janvier 1996, elle éclaircit les modalités de la privatisation et les secteurs à privatiser ainsi que les procédures relatives à cette opération. A cet effet, l'Etat a pour rôle de régulateur économique et non pas de gestionnaire comme c'était le cas dans le système planifié. Parmi les facteurs explicatifs pour l'adoption du principe de la privatisation :

- L'inefficacité décevante d'un important secteur public qui a coûté des dizaines de milliards de dinars, sur lequel toute la stratégie nationale du développement économique et social a été bâtie.
- Le choc pétrolier de 1986 qui représente la principale source de financement extérieur de l'industrialisation.
- Le courant libéral avec sa conception du rôle économique de l'Etat.

- La croissance démographique très élevée ; il ne fut plus possible à l'Etat de satisfaire les nouvelles aspirations d'une jeunesse de plus en plus critique à l'égard du pouvoir^{10.2.4}

3.3 Évolution de l'esprit entrepreneurial en Algérie

Après l'indépendance, l'Algérie s'est basée sur une assise industrielle dense. L'accord social dominant été celui de la création de grandes entreprises d'Etat, fournissant emploi, salaire, logement et d'autres avantages sociaux.

Par contre l'entrepreneuriat privé occupait une partie faible à cette époque, vu que l'entrepreneur été accusée de son appartenance à une classe de « bourgeoisie exploiteuse » par la charte nationale de 1976²². L'Algérie se lance dans une nouvelle réforme celle de l'entrepreneuriat privée par la création et le développement des petites et moyennes entreprises PME /TPE, comme une nouvelle stratégie de développement économique.

Une nouvelle phase pour l'économie algérienne celle de l'économie de marché. Après l'adoption d'un nouveau code des investissements (octobre 1993) et la création de l'APSI (agence pour la promotion et le soutien à l'investissement), remplacée par l'ANDI en 2001 (agence nationale pour le développement et l'investissement), la création des PME a connu un mouvement ascendant ,60 % des PME existantes en 2000 été créées après 1994.

3.3.1 L'Etat entrepreneur (60-70)

Pendant cette période, l'Etat algérien été le principal entrepreneur et le seul propriétaire du patrimoine des entreprises et le responsable de leur gestion, de l'autre côté l'entrepreneuriat privé été limité, leurs activités été complémentaires aux grandes entreprises d'Etat, l'entrepreneuriat privé s'encadre dans un environnement spécifique : les prix fixé administrativement, monopole d'Etat, marché non concurrentielle

3.3.2 L'essor de l'entrepreneuriat privé (80-90)

A la fin des années 80, l'Algérie se lance dans une nouvelle organisation du secteur privée. La loi 1982 relative à l'encouragement et à l'investissement privatif vise à insérer d'avantage le secteur privé dans le système de planification national et lui faciliter l'accès au crédit.

L'entrepreneur, comme acteur principal du développement de la nouvelle économie de l'Algérie. De nouvelle institutions ont été mise en place afin d'inciter l'entrepreneur à

²² MELBOUCI. L : l'entrepreneuriat en Algérie et internationalisation : une approche par le capital social.
Revoir la méthodologie de référence

accroître son affaire comme le cas de l' (APSI)²³, qui grâce aux avantages qu'elle accorde aux jeunes entrepreneurs pour la création de petite et moyenne entreprise.

3.4 Indicateurs de l'entrepreneuriat en Algérie

Par ce point, nous présenterons la dynamique entrepreneuriale en Algérie à travers une lecture des différentes statistiques du secteur de la PME au niveau national.

3.4.1 Evolution de la population des PME

D'après les données du tableau ci-dessous, on constate une croissance remarquable entre les deux semestres (1^{er} semestre 2012 et 2013) d'un taux d'évolution de 8.38 pour les entreprises du statut juridique morale et de 9.36 pour celles de personnes physiques, par contre les entreprises publiques marquent une baisse de (-2.50%), d'un effectif passant de 561 pour l'année 2012 à un effectif de 547 pour le 1^{er} semestre de l'année 2013.

Ce qui nous fait dire que le phénomène entrepreneurial dans l'économie nationale est d'une grande importance qu'offre le marché algérien pour l'investissement privé.

Tableau n°4: Evolution des PME (1er semestre 2012 – 1er semestre 2013)

Nature des PME	Nbre de PME 1er semestre 2012	Nbre de PME 1er semestre 2013	EVOLUTION	
			En nombre	En %
1. PME privées				
Personnes morales	407 779	441 964	34 185	8,38
Personnes physiques	124 923	136 622	11 699	9,36
Activités artisanales	154 123	168 801	14 678	9,52
S/Total 1	686 825	747 387	60 562	8,82
2. PME publiques				
Personnes morales	561	547	-14	-2,50
S/Total 2	561	547	-14	-2,50
Total	687 386	747 934	60 548	8,81
Dont : Personnes morales	408 340	442 511	34 171	34 71

Source : Agence pour la promotion et soutien à l'investissement créée en 1994 et remplacée en 2001 par l'ANDI, agence nationale pour le développement de l'investissement.

²³ APSI, Agence pour la promotion et soutien à l'investissement créée en 1994 et remplacée en 2001 par l'ANDI, agence nationale pour le développement de l'investissement.

3.4.2 Evolution de l'emploi par type de PME

Le tableau suivant, représente l'évolution de l'emploi par type de PME, dont 1915495 est l'effectif total des PME privée, pour l'année 2013, par rapport au PME publique qui a marqué une baisse de 46132 pour l'année 2013 par rapport à l'année 2012 d'un nombre de 48415.

Tableau n°5 : Evolution de l'emploi déclaré par type de PME.

Type de PME	1 ^{er} semestre 2012		1 ^{er} semestre 2013		Evolution (%)
	Nombre	Parts (%)	Nombre	Parts (%)	
PME Privée					
Salariés	1041221	8,61	1121976	58,57	7,76
Employeurs	686825	38,66	747387	39,02	8,82
S /total	1728046	97,27	1869363	97,59	8,18
PME Publique	48415	2,73	46132	2,41	-4,72
Total	1776461	100	1915495	100	7,83

Source : bulletins d'informations du ministère de la PME (2012-201)

Tableau n°6 : Evolution des PME privées par secteurs d'activité.

Secteurs d'Activité	1 ^{er} semestre 2012	Parts (%)	1 ^{er} semestre 2013	Parts (%)	Evolution (%)
Agriculture	4142	1,02	4458	1,01	7,63
Hydrocarbures, Energie, Mines et services liés	2014	0,49	2217	0,50	10,08
BTPH	139875	34,30	147005	33,26	5,10
Industries manufacturières	65859	16,15	70840	16,03	7,56
Services	195889	48,04	217444	49,20	11,00
Total Général	407779	100	441964	100	8,38

Source : bulletins d'informations du ministère de la PME (2012-2013).

Le tableau ci-dessus, nous indique que les PME à caractère industriel sont au nombre de 70 840 entités au 1^{er} semestre 2013, contre 65 859 entités au 1^{er} semestre 2012, et soit une progression de 7,56 %, du niveau global de croissance des PME 8,38%.

Conclusion

L'entrepreneuriat est un phénomène complexe, difficile à définir, souvent il est associé à la création d'entreprises, qui, représente une source importante de la croissance économique et sociale dans un pays et une réponse au problème du chômage.

L'entrepreneuriat privé commence à prendre place dans l'économie algérienne dans différents secteurs d'activités après la transition à l'économie de marché, qui a privilégié le rôle de l'entrepreneur et qui a fait de lui le moteur principale, de la création des richesses et d'emplois.

Chapitre II :
L'espace littoral en
Algérie

Introduction

Les zones littorales, sont l'espace qui relie la terre et la mer, il n'existe cependant pas de définition unique de ce territoire ; mais plusieurs méthodes pour le délimiter sur terre comme en mer. Ces définitions peuvent être d'ordres physiques, économiques, démographiques ou juridiques.

Les littoraux sont des espaces convoités, particulièrement attractifs pour les hommes et propices à leurs activités, représentent par leurs fragilités et leurs vulnérabilités un espace spécifique de l'aménagement de territoire.

Le processus de littoralisation s'est accentué au 20ème siècle avec l'augmentation de la mondialisation et de commerce international. L'attractivité du littoral qui passe par l'exploitation de ses multiples ressources, à travers une gestion rationnel de cet environnement. Ce chapitre est dédié à présenter les divers dénominations de l'espace marin et la spécificité de système côtier en tant que système naturel et anthropique, des risques côtiers. Et dans un autre point nous présenterons le littoral Algérien, comme nous essayerons de citer les principales démarches entretenir pour développer les zones côtières et enfin, nous parlerons aussi du la notion de la gestion intégré des zones côtières en Algérie.

1. Généralités sur l'espace littoral

Nous allons découvrir à travers cette section, les différentes dénominations de l'espace marin, ses spécificités, ainsi comprendre la dynamique de l'activité humaine en mer côtière.

1.1 Concepts lié à l'environnement littoral

L'environnement littoral, dans sa consistance et son étendue est souvent lié à des notions voisines telles que : la zone côtière, le littoral, la bande côtière et la mer côtière. Ces concepts occupent une place prépondérante dans toute tentative d'identification de ce milieu spécifique, et qui nécessitent d'être définies.

1.1.1. Littoral ou zone côtière

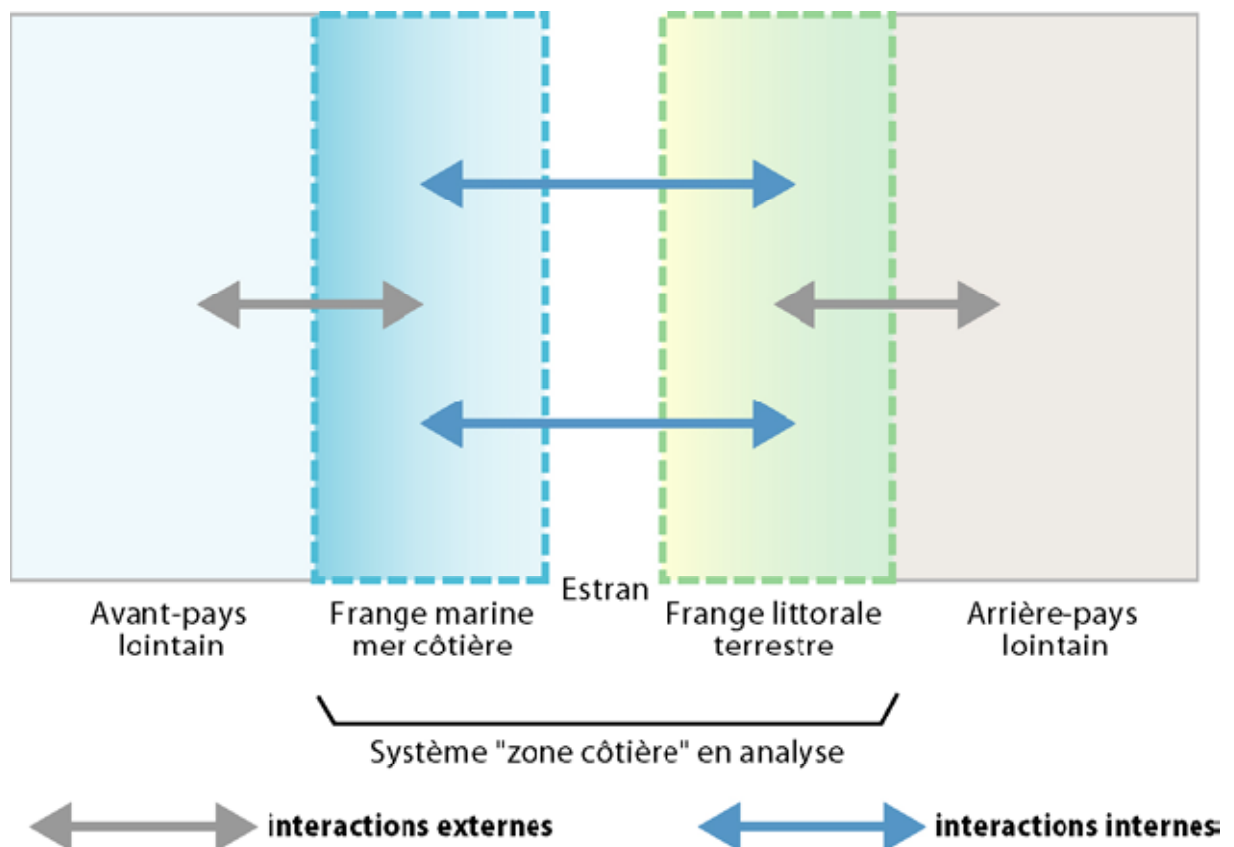
Tout d'abord avant de chercher à définir d'une manière précise le littoral, il semble si important de le distinguer d'un autre mot souvent utilisé à sa place de façon indifférencie, le terme côte. Cependant, la différence entre les deux termes : littoral et côte est importante pour l'étude de milieu naturel.

Le littoral, dans sa version la plus large correspond à un espace compris entre la mer et l'arrière-pays côtier. Autrement dit, le littoral est la bande de terre ou la zone comprise entre

une étendue maritime et le continent. Le littoral peut s'étendre de quelques centaines de mètres à plusieurs kilomètres de part et d'autre de la limite terre-eau ou au sens strict, correspondre à l'estran.

La zone côtière, est l'expression venue de la traduction de l'anglais « coastal zone », elle avait pour but de redonner à la politique du littoral sa parité terre-mer. L'ouvrage modèle de la loi sur la gestion des zones durables des zones côtières définit la zone côtière, comme étant « espace géographique portant à la fois sur la partie maritime et la partie terrestre du rivage et intégrant les étangs salés et les zones humides en contact avec la mer. Cet espace inclut au minimum tout ou partie des eaux territoriales ainsi que le domaine public maritime de l'Etat et le territoire des communes riveraines, des mers et océans ». Cette zone pourra « être étendue selon des nécessités locales spécifiques de nature économique et/ou écologique, aux collectivités locales contiguës aux communes riveraines des mers et océans, ainsi qu'aux collectivités riveraines des estuaires et deltas situés en aval de la limite de salure des eaux » (conseil de L'EUROPE, 1999a).

Figure N°1 : le cadre spatial de la zone côtière



Source : LE TIXERANT Matthieu, 2004. Dynamique des activités humaines en mer côtière : application à la Mer d'Iroise. Laboratoire GEOMER (LETG UMR 6554 CNRS), Institut Universitaire Européen de la Mer. Thèse de Doctorat en Géographie, Université de Bretagne Occidentale, 4 juin 2004.

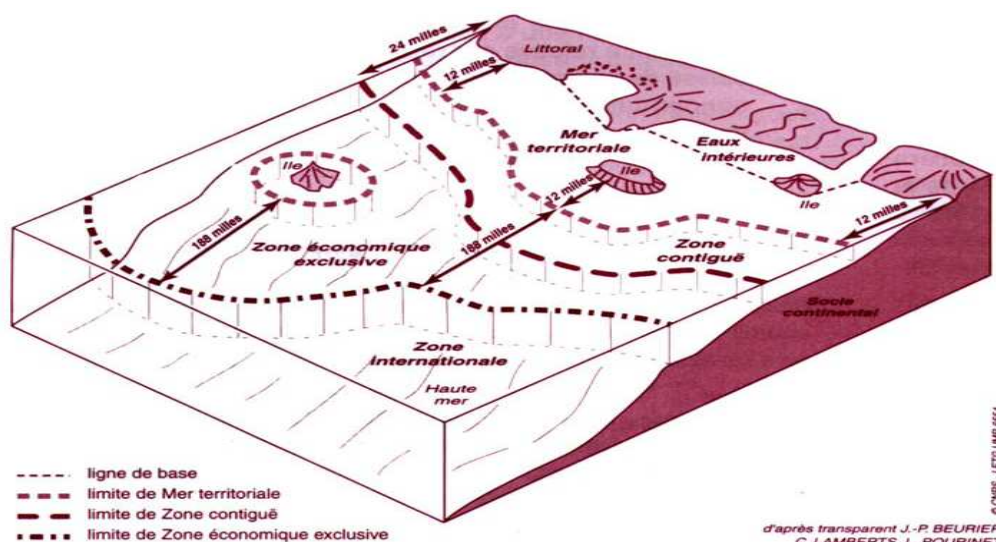
1.1.2 La bande côtière

La bande côtière est généralement l'espace terrestre susceptible d'être affecté par la mobilité du trait de côte. D'après la Convention des Nations Unies sur le droit de La mer du 10/12/1982(en vigueur depuis le 16 novembre 1994), il est tenant du choisir la limite de la mer territoriale come limite de la zone côtière en mer par le législateur afin d'en profiter d'avantage dans les activités de pêche.

Cependant la dénomination de bande côtière semble la plus adaptée puisque l'espace marin concerné est composé d'une bande avec une largeur constante par rapport à la cote et aux lignes de base. Ainsi il est possible de lui accorder un caractère opérationnel tout en fixant les limites précises (limite intérieure, limite extérieure).

- **Limite intérieure** : représente la salure des eux qui forme la fin amont de la zone maritime, et le frontière aval.
- **Limite extérieure** : représente un espace maritime d'une petite largeur calculé à partir d'une ligne de référence qui est la laisse de basse mer.
- **La zone mixte** : elle est comprise entre les deux limites, intérieure et extérieure, où les activités sont autorisées par licence.

Figure N°2 : Les espaces maritimes de la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer (CNUDM)



Source : Beurrier, 2002

1.1.3 La Mer côtière

Un concept ambigu, qui ne fait pas l'objet d'une définition précise et reconnue. La mer côtière est un concept émergeant en géographie qui caractérise un « objet géographique en construction »²⁴. Elle fait référence à un espace maritime bordant les côtes et constitue donc la frange marine de la zone côtière.

Cette notion revient toujours dans l'analyse et l'aménagement des littoraux et de leur marge marine, la mer côtière ne possède pas de limites précises, uniques et homogènes. Cette notion géographique n'est pas délimitée.

La mer côtière est aussi le passage obligé de l'ensemble des activités océaniques (navigation maritime, pêche hauturière...) et peut être utilisée comme réceptacle des rejets telluriques et de la pollution venant du large.

1.2 Spécificités de l'espace littoral

Le littoral, en plus du fait qu'il est un système complexe et convoité entre intérêt général et particulier, il est aussi, un système entre dynamique naturelle et humaine.

1.2.1 Un système entre dynamique naturelle et humaine

D'une manière globale, l'espace littoral reste soumis à deux grands facteurs interdépendants : la nature et l'homme. Cependant, l'environnement littoral est défini ainsi comme : « *l'ensemble des éléments physique, chimiques, biologique et sociaux qui caractérisent un espace et influencent la vie d'un groupe humain ; l'environnement est un système, c'est-à-dire un ensemble cohérent d'éléments qui agissent et réagissent les uns sur les autres. Tout environnement définissable comme une entité est ouvert : il reçoit des impulsions externes et peut en transmettre à son tour. Un groupe humain agit sur son environnement et chacune de ces actions entraînent des effets en chaîne, parfois amplifiées par des rétroactions positives* ». (DURAND DASTES F, et MERLIN P, 1989, p 209).

1.2.2 Le littoral, un espace convoité

Le littoral est un espace d'enjeux et de sentiment d'appropriation, un espace très convoité où les conflits sont liés à des problèmes de compatibilité entre différents usages, de partage de l'espace, et de sur-fréquentation, le littoral étant à la croisée des pollutions telluriques (effluents de stations d'épuration, des systèmes d'égouts, rejets industriels et urbains, agricoles) et des pollutions dues aux activités en mer (rejets hydrocarbures, résidus de

²⁴ Corlay J-P : « géographie sociale, géographie du littoral », Norois, 1995.

dragage, peinture des coques des voiliers, évacuation des eaux de ballast et eaux usées des navires...).

La zone côtière est un espace d'intérêt, de régulation et de pouvoir ; ces trois axes se chevauchant souvent :²⁵

-d'intérêt, car ses ressources rares génèrent de multiples conflits ;

-de régulation, car le littoral tient une position frontalière entre deux milieux : endogènes (système de valeur), les normes nationale (la règle juridique) ;

-de pouvoir, où s'affrontent l'autorité publique et l'affirmation de la société civile.

L'appropriation est l'un des caractéristiques fondamentales du territoire, c'est un facteur important de la mise en place des territoires côtiers, chaque lieu disposant « *non seulement d'une identité mais qui en plus est le mien [le lieu] pour nombreuses raisons qui dépassent la notion de propriété juridique ; c'est la relation la plus étroite que l'homme peut entretenir avec l'espace, elle suppose que le lieu ait déjà été identifié* »²⁶.

1.3 Les risques côtiers

La côte constitue un territoire fragile, vulnérables, exposé à des risques divers (pollutions, érosion, inondation, cyclones, submersion,...), qui nécessite une gestion spécifique.

1.3.1 La pollution marine

La pollution marine résulte de tous les produits rejetés dans les mers et les océans en conséquence de l'activité humaine, cette pollution arrive dans le milieu marin par le vecteur des voies fluviales, des vents, de l'air en basse altitude ou est directement rejetés à la mer.

On trouve parmi les activités humaines littorales et en mer (activités maritimes), qui sont susceptible de produire des pollutions :

- Pêche non conforme à la réglementation ;
- Rejets de déchets alimentaires, industriels ou ménagers, effluent (eaux usées) urbains ou industriels et rejets de l'aquaculture, résidus de cargaison rejetés en mer ;
- Produits chimiques apportés par les fleuves et l'air, ou issus de décharges sous-marines ;

²⁵ CHOBLET.C « Espace littoral et décisions d'aménagement : limites et potentialités des études d'impact et des enquêtes publiques », thèse de doctorat, université de NANTES, 17 juin 1995, p 47.

²⁶ Moles A, « vers une psycho-géographie », paris : Economica, 1995, p 52.

- Dépôts introduits de munitions ou d'explosifs ;
- Hydrocarbure, pétrole, fuites au pompage.

1.3.2 Les cyclons

Un cyclone est une perturbation atmosphérique de grande échelle, une zone de basses pressions des régions tropicales. son stade final est connu sous divers noms à travers le monde : ouragan dans l'Atlantique Nord et le Pacifique Nord-est, typhon dans le Pacifique Nord-ouest et cyclone ailleurs.

Le cyclone est un phénomène climatique, puissant, d'une très forte dépression qui prend naissance au-dessus des eaux chaudes des océans de la zone intertropicales, et qui s'accompagne de vents très violents et de pluies torrentielles.

1.3.3 L'érosion côtière

C'est un phénomène mondial qui se traduit par le recul du trait de côte, ou le déplacement vers l'intérieur des terres de la limite entre le domaine marin et continental.

L'érosion côtière, glissement des installations humaines vers la mer, l'évolution naturelle et l'occupation humaine du rivage ont abouti au cours du siècle passé à un prévisible « télescopique ». Ces dynamiques convergentes sont à l'origine de l'émergence, puis de la multiplication des risques liés à la mobilité du trait de côte, qui tendent à se généraliser sur la plupart des littoraux urbanisés du monde.

1.3.4 Les inondations

Les inondations est une submersion temporaire par l'eau de terres qui ne sont pas submergées en temps normal, le plus souvent en crue, qui représente l'augmentation de l'eau qui s'écoule dans un cours d'eau.

La submersion affecte le plus souvent les terrains les plus proches des cours d'eau, ce sont les catastrophes naturelles qui produisent le plus de dégâts.

1.4 Les activités humaines en zones côtières

La zone côtière, est le siège d'activités anthropiques (action humaine) multiples, parfois concurrentes mais surtout avantageuses, avec le glissement des populations et des activités vers les littoraux ses dernières années, on remarque une dégradation des écosystèmes littoraux.

Cependant le développement des zones côtières consiste à préserver les espaces naturels remarquables et cela sans freiner le développement des activités humaines.

Les littoraux sont des espaces attractifs, d'où une densité très élevée de population se concentre autour de littoral. Comme le souligne l'ONU, plus de la moitié de la population mondiale vit à moins de 60 Km d'une côte, et cette proportion pourrait atteindre les trois quarts en 2020²⁷.

L'attractivité des littoraux a logiquement augmenté avec le développement de la mondialisation, les échanges internationaux et la révolution des transports maritimes. Une multiplication des activités et usages ont profité des atouts dont dispose les zones côtières dont : l'aquaculture, l'aménagement portuaires, le tourisme balnéaire, l'agriculture et l'élevage, la pêche, le transport maritime...etc.

2. Le littoral Algérien

Dans ce qui suit, nous allons essayer de présenter le littoral algérien ainsi les différentes politiques liées à son développement.

2.1 Présentation du littoral Algérien

Le littoral algérien fait partie du bassin méditerranéen, l'un des plus vastes bassins au monde. Il se caractérise par une diversité d'espèces faunique et floristique exceptionnelle.

Du fait d'un taux particulièrement important, le littoral algérien fait partie des lieux prioritaires de conservation de la biodiversité marine et côtière du bassin méditerranéen car ses écosystèmes sont les plus menacés.

Au vu, du ralentissement économique des années 90, le littoral algérien a été préservé des pressions pesant sur l'ensemble des côtes méditerranéennes. Mais désormais, il est soumis aux mêmes menaces qui pèsent sur l'ensemble des milieux littoraux du bassin méditerranéen tel que l'accroissement démographique et concentration des populations sur les zones côtières, pression touristique, pollution par les effluents urbains et industriels, pollutions chroniques et accidentelles par les hydrocarbures, surexploitation des ressources naturelles.

Face à ces pressions et au manque d'aires protégées concernant les écosystèmes côtiers et marins, le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE), a mis en place en 2002 un nouveau dispositif juridique et institutionnel, la loi Littoral, cadre

²⁷ OUN : « sommet mondial pour le développement durable », Johannesburg, septembre 2002.

d'action de la politique nationale de protection du littoral. Cette loi stipule notamment qu'il est désormais interdit de porter atteinte à l'état naturel du littoral, que l'utilisation du littoral doit préserver les espaces terrestres et marins remarquables et que les communes littorales doivent désormais être couvertes par un Plan d'Aménagement Côtier.

La loi Littoral a conduit à la création en 2004, du Commissariat National du Littoral (CNL) qui est un outil essentiel à la mise en place de cette loi.

Le CNL est chargé de veiller à la préservation et à la valorisation du littoral, de mettre en œuvre des mesures de protection, de fournir aux collectivités l'assistance dont elles ont besoin et de promouvoir la sensibilisation et l'information du public.²⁸

2.2 Politiques en faveur de développements des zones côtières

L'aménagement du littoral doit s'opérer dans un cadre juridique clair, tenant compte de la hiérarchie des normes et des documents, à savoir la loi relative à l'aménagement et à l'urbanisme, le plan d'aménagement côtier, le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU), la loi littoral et enfin, le plan d'occupation des sols (POS).

Le PDAU et le POS ont été instaurés par la loi 90-29 du 01-12-1990, relative à l'aménagement et à l'urbanisme et ses décrets d'application 91-177 du 28-05-1991, et 91-178 du 28-05-1991²⁹.

2.2.1 Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme

Le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (PDAU) doit être compatible avec les orientations de la loi 02-02-2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral.

Le PDAU fixe les orientations fondamentales de l'aménagement des territoires concernés, il détermine la destination générale des sols, la nature et le tracé des grands équipements d'infrastructure.

2.2.2 Le Plan d'Aménagement Côtier

En Algérie, le plan d'aménagement côtier a pour but de délimiter l'espace littoral et l'importance de développer les communes balnéaires, il intègre les espaces forestiers et les plaines littorales, les terres à vocation agricole, les zones humides et les sites historiques. Ce plan veille ainsi à l'usage durable des ressources côtières et au maintien du potentiel productif

²⁸ Appui au développement du commissariat national du littoral algérien.

²⁹ Kacemi, M. (2004). Recommandations pour l'élaboration des PDAU et des POS dans les zones littorales, Dar El Gharb.

de l'environnement côtier ainsi qu'à développer une démarche intégrée dans une perspective de développement durable.

2.2.3 La loi littorale

La loi littorale considérée comme la pierre angulaire de l'aménagement du littoral, en effet, la loi 02-02 du 05 février 2000 relative à la protection et à la valorisation du littoral stipule « encourager et exécuter le transfert vers des sites appropriés, des installations industrielles existantes dont l'activité est considérée comme préjudiciable à l'environnement côtier ». ³⁰

La loi littorale n'a pas empêché l'urbanisation des communes littorales grâce aux dispositions traduites dans les plans d'aménagement côtiers et les instruments d'urbanismes PDAU et POS, qui énonce :

- La délimitation du littoral dans le but de la matérialisation.
- Interdire l'extension adjacente située sur le littoral à moins que la distance les séparant soit de 5 km pour préserver les espaces naturels.

2.2.4. Le plan d'occupation des sols

Le POS est un instrument de gestion et de planification urbaine, il fixe de façon détaillé les droits d'usage du sol et de construction pour le secteur concerné. Le plan d'occupation des sols permet d'intégrer les spécificités du lieu (caractéristiques géomorphologiques, physiques et climatiques ; potentialités économiques) et de protéger les espaces sensible à la construction.

2.2.5 La gestion intégrée des zones côtières

La gestion intégrée des zones côtières (GIZC) est Considérée comme outil de gouvernance des territoires littoraux visant un développement durable car ils sont convoités par l'industrie, le tourisme et le commerce. Elle a pour but, d'une régulation permettant de garantir l'équilibre entre activité humaines et ressources humaines et naturelles ainsi la valorisation et la préservation des écosystèmes marins vu leurs sensibilités et complexités.

La GIZC est fondée sur la réalisation d'un diagnostic préalable, intégré et partagé, identifiant les problèmes et opportunités du territoire, par la suite « un comité de pilotage » sera mis en place, aux quel sont associé les acteurs intéressé : Etat, administration, collectivités local, expert, dans l'objectif de définir un projet à long terme.

³⁰Kacemi, M. (2004). Recommandations pour l'élaboration des PDAU et des POS dans les zones littorales, Dar El Gharb.

L'évaluation des actions publiques est établit par « un plan d'action » qui vise à évaluer les différentes actions révélées aux acteurs.

La mise en place d'un observatoire, permet aux acteurs, le suivit d'état d'avancement de la zone concernée sur le plan (environnemental, économique et sociale) qui est périodiquement évalué par le comité de pilotage.

2.2.6 Les zones d'expansion touristiques (ZET)

Le développement du tourisme est consacré par le Schéma Directeur de l'Aménagement Touristique SDAT. Le SDAT est une composante du SNAT 2025, prévu par la loi 02-01 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement du territoire et du développement durable, il est un instrument qui traduit la volonté de l'État de valoriser le potentiel naturel, culturel et historique du pays et de le mettre au service de la mise en tourisme de l'Algérie.

Le SDAT a délimité 07 grandes zones touristiques selon les atouts propres et spécifiques à chacune des régions du territoire du pays : Zone Nord Centre, Zone Nord Est I, Zone Nord Est II, Zone Ouest, Zone des Hauts- Plateaux, Zone Sud, Zone Grand Sud.

Les zones d'expansion touristiques, se définit comme « toute région ou étendue de territoire jouissant de qualités ou de particularités naturelles, culturelles, humaines et créatives propices au tourisme, se prêtant à l'implantation ou au développement d'une infrastructure touristique et pouvant être exploitée pour le développement d'au moins une sinon plusieurs formes rentables de tourisme. »³¹,elles occupent 53.132,63 Ha ,reparties sur le territoires nationale comme suit :

- 155 ZET balnéaires.
- 30 ZET sahariennes.
- 11 ZET climatiques.
- 09 ZET thermal

L'Algérie compte actuellement 205 ZET dont 160 situées le long de la côte, 22 sur les hauts plateaux et 23 dans le Grand Sud. Déclarées et classées, selon trois décrets :

- 174 ZET d'après le décret exécutif n°88-232 du 05-11-1988 (dont 02 ZET ont été déclassées d'après le décret exécutif n°04/398 du 6 décembre 2004).
- 02 ZET d'après le décret exécutif n°09-226 du 29-06-2009. 31 ZET d'après le décret exécutif n°10-131 du 29-04-2010.

³¹Loi n° 03-03 relative aux zones d'expansion et sites touristiques.

L'aménagement et la gestion d'une zone d'expansion et d'un site touristique doivent intervenir conformément aux prescriptions du plan d'aménagement touristique élaboré par l'administration chargée du tourisme dans un cadre concerté, et approuvé par voie réglementaire.

3. La gestion intégrée des zones côtières en Algérie

Nous allons expliquer par ce qui suit, la notion de la gestion intégrée des zones côtières en Algérie

3.1 Émergence de la notion de la Gestion Intégrée des Zones Côtières

La notion de « gestion intégrée », est née à la conférence de RIO de JANEIRO en 1992, à la conférence des nations unies pour l'environnement et le développement. Élargie en 1996 au Sommet mondial des Villes, Habitat II à Istanbul, puis confirmée au sommet mondial du développement durable à Johannesburg en 2002. La recommandation du Conseil européen du 30 mai 2002 relative à la mise en œuvre d'une stratégie de gestion intégrée des zones côtières en Europe (GIZC ou ICZM) en précisait le sens pour les Etats Membres.³²

Elle La démarche de Gestion Intégrée des Zones Côtières, est un paradigme de base du « développement durable » des espaces littoraux, ces derniers sont connus pour leurs sensibilités et complexités.

3.1.1 La notion du développement durable et Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC)

La gestion intégrée des zones côtières permet l'aménagement et l'utilisation durable des zones côtières prend en compte le développement économique et social lié au littoral, tout en sauvegardant pour les générations futures les équilibres biologiques et écologiques fragiles et les paysages de la zone côtière.

L'Union International de la Conservation de la Nature (UICN, 1980), a été le premier à utiliser la notion de développement durable (DD), « sustainable développement » (M. GUEROIS, 2003). Le DD est défini dans le rapport de BRUNDTLAND « Our Common Futur », publié en 1987 par la Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement (CMED) comme suit : « Le développement durable est un développement

³²Marie-Claude Tabar-Nouval, « Développement urbain durable des villes côtières, risques et gestion intégrée des zones côtières (GIZC) », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*[En ligne], Hors-série 8 | octobre 2010, mis en ligne le 01 octobre 2010, consulté le 08 juin 2015. URL : <http://vertigo.revues.org/10244> ; DOI : 10.4000/vertigo.10244

répondant aux besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » (A. JOUNOT, 2004).³³

Le développement durable a pour objectif de déterminer le point d'équilibre entre ces variables : efficacité économique, équité sociale et protection de l'environnement. Dans ce contexte, le développement économique ne doit pas se faire sans la prise en compte des intérêts sociaux et des intérêts écologiques d'une façon équivalente et cohérente.

3.1.2 La Gestion Intégrée des Zones Côtières dans le Plan d'Aménagement Côtier en Algérie

Le programme d'aménagement côtier est l'outil qui prend en charge la mission de promouvoir la GIZC pour le développement des zones côtières.

La pratique d'un processus de GIZC dans le PAC, exige l'intégration de tous les acteurs (administration centrale, régionale et locale), repose sur ces trois principes :

- L'intégration des intérêts en présence : préserve et optimise les intérêts individuels et collectifs, sans détruire les ressources côtières.
- L'intégration des échelles géographiques : la délimitation d'espace est très essentielle dans l'étude de la zone et la prise de décision par la connaissance parfaite de l'espace.
- Intégration institutionnelle et administrative : la concentration en vue de l'appropriation commune des problèmes et des solutions qui sont proposées.

3.1.3 Les caractéristiques de la Gestion Intégrée des Zones Côtières en Algérie

Dans le cadre des activités sur les zones côtières algériennes, plusieurs actions ont été faites avec le ministère de l'aménagement du territoire (MAT), se résument dans :

- Elaboration d'une étude sur l'élaboration des couts de dégradation environnementale.
- Elaboration d'une stratégie opérationnelle, réalisable et applicable.
- Formation sur les pratiques de la GIZC : ingénieurs MATE, ingénieurs des wilayas, commit interministériel et élus locaux.

³³BELATTAFA.M et MERADI. O et MOULOUD .A : **LaGIZC** comme outil de DD des espaces littoraux : Application à l'espace littoral de la wilaya de Bejaïa - réalités, défis et perspectives -FSEGC – Université de Bejaïa, p7.

Plusieurs programmes ont été mis pour lutter contre les phénomènes d'agressions des zones côtières, ces actions se présentent dans :

- La réalisation d'une étude en vue de la classification des parcs marins destinées à protéger des écosystèmes marins et côtiers fragiles.
- La réalisation d'un projet régional pour la lutte contre la pollution marine.
- La suspension de la pêche au corail par le conseil du gouvernement dans le cadre de la préservation d'une richesse nationale et de protection de la nature.
- L'institution du plan national d'urgence, qui a pour but de lutter contre les pollutions marines accidentelles dues au déversement des hydrocarbures en mer.

Le besoin d'agir dans le sens d'une gestion intégrée et durable des problèmes littoraux est obligatoire, la GIZC permet une coordination intersectorielle et une approche participative faisant mobiliser l'ensemble des acteurs pour assurer l'application des PAC et pour un développement durable des littoraux.

Conclusion

Les littoraux, des espaces attractifs et fragiles, cet espace met en contact deux écosystèmes terrestres et maritimes, par son attractivité, concentre de plus en plus des populations et des activités, qui, pour les développer elles nécessitent une bonne gestion des espaces littoraux.

La façade maritime algérienne est très convoitée, elle supporte plusieurs pressions naturelles et humaines sans cesse croissante, un trafic maritime et des activités portuaires intenses. Cette pression se traduit par des conséquences sur l'environnement marin à travers l'apport des bassins marins.

Le littoral, un lieu particulièrement sensible, origine d'un système complexe et diversifiée principalement très productif qui représente un avantage important pour les sociétés humaines. La multiplicité des activités est à l'origine des conflits d'usage, dont les interactions entre les différentes activités économiques ; qui est souhaitable, afin de véhiculer une croissance économique et sociale, en revanche ; cela entraîne un blocage des possibilités d'évolution pour d'autres usages liés à la mer. Par ailleurs, pour l'Algérie, la GIZC, représente un protocole d'aide à la décision, qui exige d'appliquer toutes les règles, lois à tous les projets afin d'arriver à l'utilisation durable de la zone côtière.

Chapitre III :
L'espace littorale du
la wilaya de Bejaia

Introduction

Dans ce chapitre, nous avons jugé nécessaire de donner, au premier lieu une présentation synthétique de la wilaya de Bejaia, et en second, de présenter les différents atouts dont quel, il dispose le littoral de la wilaya de Bejaia.

1. Présentation synthétique de la wilaya de Bejaia

Dans ce point, nous présenterons synthétiquement la wilaya de Bejaia ainsi que une présentation de son espace littoral ou par la suite notre travail d'investigation sera dérouler.

1.1 Situation géographique de la wilaya de Bejaia

La wilaya de Bejaia, se situe au Nord-Est de la région centre de l'Algérie. Elle est considérée comme étant une wilaya côtière qui s'ouvre sur la méditerranée avec une façade Maritime de plus de 100Km, alternant crique rocheuses et plage de sable fin.

1.2 L'organisation administrative

Elle a est organisée en 19 dairas et 52 communes, elle a des limites administratives avec 5 wilayas :

- Tizi-Ouzou et Bouira à l'ouest,
- Jijel à l'Est,
- Sétif et bordj Bou Arreridj au sud.

La wilaya de Bejaia s'étend sur une superficie de 322 348 Ha avec 947 100 d'habitants à la fin de 2013³⁴, Bejaia est en termes de population la plus grande ville de Kabylie. Elle est aussi, grâce à sa situation géographique, le plus important pôle industriel de la région, notamment par la concentration de nombreuses industries et la présence d'un des plus grands ports pétroliers et commerciaux de la Méditerranée.

³⁴ Annuaire statistique de la DPSB de la wilaya de Bejaia, Edition 2014.

Le territoire de la wilaya de Bejaia est réparti comme suit :

Tableau N° 7 : répartition du territoire de la wilaya de Bejaia

	Superficie (Hectare)	Superficie (%)
Superficie Agricole Utile	130 348	40,45%
Pacages et parcours	30 859	09,57%
Terres improductives des exploitations	3 587	01,11%
Superficie forestière	122 500	38,00%
Terres non agricole	35 054	10,87%
Total	322 348	100%

Source : Direction de la planification et de l'aménagement du territoire (DPAT)-Bejaia 2011

Le territoire de la wilaya de Bejaia est marqué par la réponde des reliefs montagneux (65%), coupé par la vallée de la Soummam et les plaines situées près du littoral³⁵.

- Au Nord : Le massif du Bouhatem et le relief du Djurdjura ;
- Au Sud : Le massif du Bouselam et les Babor;
- Au centre : La vallée de la Soummam.

1.3 La population et l'emploi

Les résultats préliminaires de RGPH du décembre 2013 ont indiqué que la population de Bejaia a atteint 82460 personnes.

³⁵ Annuaire statistique de la DPAT de la wilaya de Bejaia, Edition 2011.

Tableau N°8 : Les bassins de la population

N°	Communes	Habitants
1	Bejaia	184 722
2	Akbou	55 297
3	Amizour	38 982
4	Kharrata	36 400
5	El kseur	30 973
6	Draa EL KAID	30 330
7	Tazmalt	29 985
8	Timezrit	26 829
9	Ouzellaguen	23 578
10	Seddouk	21 348

Source : *Annuaire Statistique de la Wilaya de Bejaia, 2013*

1.4 Les activités économiques dans la wilaya de Bejaïa

La wilaya de Bejaia connaît un mouvement économique important dans les différentes branches d'activités, du fait qu'elle se situe dans le TOP 5 en ce qui concerne la création des PME à l'échelle nationale, à cet effet nous allons citer les différentes branches d'activités occupées au niveau de cette wilaya.

A. L'agriculture

La wilaya de Bejaia dispose d'une surface agricole de 130 348 Ha, qui se subdivise en deux grands groupes : l'agriculture de pleine et l'agriculture de montagne. La première se développe sur les surfaces longeant la Soummam et qui concerne au premier degré les cultures arboricoles, suivies de terres labourables pour les céréales, l'aliment de bétail et la culture légumière.

L'agriculture de montagne concerne essentiellement les activités moins dépendantes de l'irrigation : oliviers et figuiers répartis en petites parcelles : jardins potagers et élevage (bovin, ovin, caprin, avicole et apicole).

B. L'industrie

Le secteur industriel connaît un développement significatif vers la fin des années 90, et elle possède aujourd'hui un tissu industriel important, qui est dominé par l'industrie agroalimentaire, de même le secteur privé avec son dynamisme, peut s'imposer très rapidement Ce qu'il lui permet de dominer le secteur publique qui a perdu sa prédominance vers les années 90.

C. Les activités tertiaires

Avec 13.464 unités employant 45.628 travailleurs, le bâtiment et travaux publics, le commerce et le transport et communications sont les secteurs d'activité dominants, représentant plus de 50% de la totalité des activités mais ne générant malheureusement qu'un quart des emplois créés. A cet effet le développement du secteur tertiaire a été encouragé par les différents dispositifs de lutte contre le chômage, tel que l'ANSEJ qui a financé un grands nombre de projets.

Les petites et moyennes entreprises (PME) et les petites et moyennes industries (PMI) à travers la wilaya de Bejaïa occupent une place stratégique par le nombre d'unités existantes qui s'élèvent à 13464 ou par le nombre de postes de travailleurs avec 45628 employés.

Ces entreprises se distinguent dans tous les secteurs d'activités et sont en nette croissance depuis 2009. Ainsi, les secteurs du bâtiment et de travaux publics se sont nettement développés atteignant 3462 entreprises avec 13281 emplois.

De même pour l'agroalimentaire avec 487 unités, un secteur vital qui connaît un développement positif dans la wilaya et surtout une couverture importante sur le marché national par la qualité des produits fabriqués. Ainsi, en référence au nombre de PME-PMI créées et selon la direction de l'industrie de la wilaya, Bejaïa occupe la quatrième place au niveau national après Alger, Tizi-Ouzou et Oran. La wilaya de Bejaïa qui recèle des ressources hydriques très riches a contribué au développement des filières des boissons et du lait et de ses dérivés.

2. littoral de Bejaia

Dans ce point, nous présenterons les caractéristiques, les activités économiques, ainsi les potentialités touristiques du littoral de Bejaia

2.1 Caractéristiques du littoral de Bejaia

L'attractivité touristique et économique du littoral s'accompagne avec des projets d'aménagement dans le but d'un développement durable, tout en préservant les espaces naturelles remarquables, sans freiner l'activité humaine.

2.1.1 Les reliefs

Situé en plain atlas tellien, le territoire de la Wilaya de Bejaia se présente comme une masse montagneuse compacte et bosselée, traversée par le couloir formé par la vallée de la Soummam. On peut distinguer trois ensembles de reliefs:

L'ensemble de montagnes: occupe 75% soit 3/4 de la superficie totale de la Wilaya. Elle est constituée des chaînes des Bibans, Babors et Djurdjura.

L'ensemble de piémonts: d'une morphologie ondulée constitué d'une succession de collines, il apparaît moins accidenté que la zone de montagne. Il représente la zone intermédiaire entre la plaine et la montagne.

L'ensemble de plaine : composé des plaines de la vallée de la Soummam qui apparaît comme une bande sinueuse de 80 Kms de long sur une largeur maximale de 04 Kms et la plaine côtière qui sépare la mer et la chaîne des babors, elle se présente comme une bande étroite qui s'étend de l'embouchure de Oued Soummam à celui de Oued Agrioun soit une trentaine de Kilomètres.

2.1.2 Le climat

Appartenant au domaine méditerranéen, le climat de la wilaya de Bejaia varie d'une zone à une autre. La zone littorale et la vallée de la Soummam jouissent d'un climat pluvieux et doux en hivers, sec et chaud en été favorable au développement du tourisme balnéaire.

Le climat des zones de montagnes est caractérisé par un été sec et chaud et un hiver pluvieux et froid, la température atteint parfois 0 c° et moins ce qui s'accompagne par la chute de neige, un élément propice au développement du tourisme climatique et les sports d'hiver.

2.2 Les activités économiques sur le littoral de Bejaia

La wilaya de Bejaia dispose aujourd'hui, d'infrastructures et d'équipements de base indispensables à un développement harmonieux et intersectoriel. D'où son littoral est connu par ses efforts d'investissements depuis deux décennies, qui ont entraîné de grandes mutations au plan socio-économique vue l'ampleur de son port dans le développement économique de la région. Nous citons ci –dessous les plus réputés :

2.2.1 L'activité de pêche

La zone côtière de Bejaia, offre de réelles possibilités pour la production halieutique, ces zones sont :

La zone côtière, la pêche au large, la pêche haute mer, l'aquaculture en milieu continental.

Le stock de pêche de la frange côtière est estimé à 10.000 Tonnes/ An, en plus des possibilités de pêche en sites aquacoles continentaux grâce à l'existence d'un réseau hydrographique dense permettant le développement de la pêche en sites aquacoles.

Par ailleurs une étude de faisabilité d'un port de pêche et de plaisance en site vierge dans la zone de Saket a été lancée, qui sera d'un grand apport pour le secteur d'autant que le projet aura une importance régionale une fois réalisée.

Un ambitieux programme d'aménagement du port actuel a été retenu et permettra à terme de réaliser 03 bases et un quai de débarquement qui accueilleront 110 embarcations, ainsi qu'un terre-plein de 1,4 Has pour la réalisation d'un marché de vente, de cases pêcheurs.

Ces nouvelles infrastructures permettront la création d'emplois et qui viendront introduire un nouvel essor au secteur.

2.2.2 L'activité industrielle

Bejaia dispose d'un tissu industriel significatif ou presque toutes les branches sont présentes avec une prédominance des activités manufacturières et de transformation qui compte plus de 220 unités en activités. Elle compte :

- 03 zones industrielles d'une superficie de 203 ha et 07 zones d'activités d'une superficie de 129 ha.

La zone industrielle de Bejaia est classée 3ème pôle industriel de l'Est Algérien, après Annaba et Constantine. Elle est située à l'Est de la ville de Bejaia et s'étend sur plus de 228 ha. L'entreprise Portuaire de Bejaia se propose de concilier

le bon fonctionnement du port, l'activité économique et humaine qu'elle représente avec l'exigence morale de traiter toutes les contraintes liées à ses activités.

2.2.3 L'activité touristique

Le tourisme est une industrie d'importance vitale pour des nombreuses zones côtières et îles dans l'ensemble de la communauté. Il est donc une activité économique très importante, malgré leur avantage économique.

- **Transport aérien** : le transport aérien est un secteur clé pour le développement touristique de Bejaia. le transport aérien joue un rôle prépondérant car il facilite non seulement les échanges entre agents économiques, mais également améliore la circulation des personnes et des biens, des idées et des services ainsi que le raffermissement des liens de solidarité et de fraternité entre les wilayas et l'international.

2.2.4 Infrastructures maritimes

Le port de Bejaïa, constitue un atout stratégique pour toute la région aussi bien pour le transport des marchandises que celui des voyageurs. La wilaya dispose des infrastructures maritimes suivantes³⁶ :

- **port de pêche môle Sidi Abdelkader de Bejaia** : sa consistance est composée de 03 bassins d'une superficie de 465 ml, d'un terre-plein de 50 ha et de 2730ml de quais cernés par 05 jetées d'une longueur totale de 3400 ml²² et 01 de débarquement de 62.71 ml.
- **Port de pêche et de plaisance de Tala –Ilef (achevé)** : d'une capacité d'accueil de 40 postes pour les petits métiers ,30 postes pour les sardiniers, 15 postes pour les chalutiers ,15 poste pour les bateaux hauturiers et 50 postes pour les embarcations de plaisance.
- **Port de pêche de Beni –k'sila (en cours de réalisation)** : d'une capacité d'accueil est de 20 sardiniers, 60 petits métiers, sa production projetée est de 4200 tonnes/ an, d'un nombre d'emploi générés est de 720 dont 240 directs et 480 indirects.

³⁶ SDAT de la wilaya de Bejaia année 2013.

En fait, le port est un relais entre l'Est et le Centre du pays, ainsi qu'une zone d'ouverture sur la mer pour l'arrière-pays. La ville et le port de Bejaia disposent de dessertes routières reliant l'ensemble des villes du pays, de voies ferroviaires, qu'on essayera de présenter ci-dessous :

- **Le réseau ferroviaire**

L'infrastructure ferroviaire dispose d'une voie longue de 90 km reliant le chef-lieu de la wilaya à la gare de Béni-Mansour et de 07 gares au niveau des principaux centres urbains de la Vallée de la Soummam par lesquelles ont transité près de 26 817 voyageurs. Ce réseau pourrait jouer un rôle des plus importants dans la vie économique de la région, et insuffler une réelle relance de l'activité des zones industrielles et d'activités se trouvant de part et d'autre de son tracé.

Le transport de marchandises a été enregistré en 2011 un tonnage de marchandises transportées de 91.256tonnes, cette quantité a connu une augmentation par rapport à l'année 2010 avec une différence de 2381 tonnes, ou la gare routière de Bejaia occupe la première place avec un tonnage de 90336 tonnes équivalentes à 98.99 %.

2.3 Le littoral de Bejaia comme un atout touristique

La wilaya de Bejaia, ne fera pas démarrer le secteur du tourisme rien que pour concrétiser le SDAT 2025, elle possède déjà des structures en fonction, en cours de réalisation ou en projet.

2.3.1 Potentialités touristiques

Située au cœur de l'espace méditerranéen, Bejaia ville millénaire, possède de nombreux sites naturels et vestiges historiques datant de plus de 10 000 ans ainsi que de nombreux sites archéologiques, recelant des objets d'origine remontant à l'époque du néolithique.

Le littoral de Bejaia à une importante vocation touristique, qui lui procure de multiples avantages sur le plan économique, il renferme l'un des plus beaux golfs au monde, la cote de la wilaya s'étend sur 110km avec une façade maritime définis en côte Ouest et cote Est, elle attire de plus en plus des populations par ses potentialités touristiques à savoir :

- Potentialités naturelles : Bejaia est dotée d'une façade littorale qui s'étend sur 32.45km, caractérisé par une offre d'un paysage montagneux et un climat méditerranéen dont de nombreux touristes viennent profiter de la région durant la saison estivale

- Le Parc National de Gouraya (PNG) : s'étend sur une superficie de 2080 Ha et comprend une zone marine de 12km.

C'est l'endroit par excellence pour la détente, le pique-nique et les randonnées. Plusieurs sites et chemins de montagne y ont été aménagés pour rendre les balades agréables aux visiteurs .une vue imprenable sur la ville et la baie de Bejaia.

Avec plus de 10 % du littoral algérien sous ses différentes formes de reliefs et des plages, au nombre de 45, aux sédiments divers allant de celles au sable fin nous citons :

- Melbou, Souk El Tennine, Aokas, Tichy, Boukhelifa, Boulimat, Saket, Oued Dass et Assif n Tayda,
- Aux plages de galets : Azaghar, Adrar Imoula
- Aux plages rocheuses : Les Aiguades, les Falaises, Tazeboujt et Béni K'sila, .
- En outre, le contraste mer montagne qui caractérise certains sites comme YemmaGouraya, Cap Aokas, Cap Carbon, les Aiguades, Pointe Mezaïa et les Falaises.

2.3.2. Potentialités patrimoniales matérielles

Bejaia dispose de nombreux sites patrimoniaux, tel que³⁷ la muraille de Hammadite qui est construite par le prince Hammadite En -NACER, cette enceinte qui mesurerait 5000m de long formait un vaste triangle dont la base longeait la mer. La muraille, faite de briques et de pierres communiquait avec le monde extérieur à travers 7 portes dont ne subsistent que deux. Le vestige a été classé patrimoine national, comme nous citerons aussi la Porte Sarrasine (Bâb el Bahr) qui est classée comme monument historique surmontée d'une admirable courbure en forme de fusée, située au milieu du front de mer .construite sous le règne hammadite par le prince En-NACER vers 1070.et nous trouverons aussi le fort Gouraya, par sa position stratégique, situé à 672m, au sommet de la montagne du même nom, le fort Gouraya a été initialement construit par les espagnols et les romains ensuite par les français.

Ajouterons aussi le fort Abdelkader, ce dernier est construit vers 1520 durant l'occupation espagnole sur des structures médiévales Hammadites. Situé en bord de mer entre le port et le Cap Bouak.

³⁷Schéma directeur d'aménagement touristique de la wilaya de Bejaïa 2013

2.3.3. Les infrastructures touristiques

La zone côtière de Bejaia, constitue des potentialités touristiques, disposant de Cinque camps de vacances exploités, de 21 hôtels balnéaires. et 08 Agences de voyage et de tourisms.

2.3.4. Les zones d'expansion touristique (ZET)

« La zone d'expansion touristique est toute région ou étendue du territoire jouissant de qualités ou de particularités naturelles, culturelles, humaines et créatives propices au tourisme, se prêtant à l'implantation ou au développement d'une infrastructure touristique et pour le développement d'au moins une sinon plusieurs formes rentables de tourisme. »³⁸

La région possède onze (4) zones d'expansion touristique (ZET) à travers les quelles que son développement est programmé, d'une superficie de 745 ha réparties sur les deux côtes est et ouest. Deux sont en voie de réalisation notamment celle d'Agrioune à Souk el Tennine concédé au groupe Cévital, elle se présente comme suit :

-La zone d'expansion touristique (ZET) d'AGRIOUNE : est situé entre la mer et la piste séparant le domaine MOUHOUBI de la mer. Limité au sud par la route national 09, elle s'étend sur 01km, d'une superficie qui est de 32Ha.

La ZET d'AGRIOUNE, est d'une capacité des terrains constructibles de 08Ha, et d'une superficie consommé de 50 Ares...

-Concernant la ZET d'Aokas, elle est d'une superficie aménageable de 61 ha, elle est, selon la fiche technique de la direction du tourisme, en phase d'élaboration de décret approuvant son plan d'aménagement. En plus d'un hôtel 4 étoiles, la ZET d'Aokas renfermera également un complexe sportif, un club nautique et un centre logistique.

-ZET d'OUED ZITOUNA, avec une superficie de 90.50 Ha.

2.3.5. Objectifs de la zone d'expansion touristique

- Assurer le développement durable du tourisme
- La protection des bases naturelle du tourisme
- La préservation du patrimoine culturel et des ressources touristiques à travers l'utilisation et l'exploitation à des fins touristiques.

³⁸ Loi n°03-03 du 16 DHou EL Hidja 1423 correspondant au 17 février 2003 relative aux zones d'extension et sites touristiques, MUTATION-Numéro48-juin 2004.

Conclusion

La commune de Bejaia est l'une des régions du pays à présenter un fort potentiel offrant différentes formes de tourisme durant les quatre saisons de l'année (balnéaire , thermal, culturel, et de montagne). Un portefeuille touristique décrété en ZET encourage d'avantage les investisseurs dans le tourisme

Chapitre IV :
Essai d'analyse de
la dynamique
entrepreneuriale dans
le développement du
littoral de la wilaya
de Bejaia

Introduction

Le but recherché à travers ce chapitre, est d'apporter en premier lieu des éléments de réponses à un groupe de questions concernant notre problématique de départ.

Les données recueillis auprès des différents organismes ; direction des PME, direction de tourisme, la DPAT nous ont permis de découvrir le rythme entrepreneuriale dans la région de Bejaia. Cependant, ce chapitre sera subdivisé en trois sections, la première sera consacrée à donner un survol sur la dynamique entrepreneuriale dans la wilaya de Bejaia, dont ce portera notre travail.

La deuxième, dans laquelle nous présenterons la méthodologie suivie durant notre enquête de terrain, pour cette dernière nous allons expliquer notre démarche concernant l'échantillonnage, l'objectif de l'enquête, confection du questionnaire ainsi que son mode d'administration, le déroulement de l'enquête et enfin, dans la troisième section dans lequel l'analyse des données dans lequel nous allons voir la méthode suivie pour le traitement de ces données.

1. L'entrepreneuriat à Bejaia

Dans cet élément, nous allons aborder la place qu'occupe l'entrepreneuriat dans la wilaya de Bejaia, dont nous essayerons d'exposé les points ci-dessus.

1. 1 Les PME dans la wilaya de Bejaïa au niveau national

La wilaya de Bejaïa a connu ses dernières années une évolution remarquable dans le secteur de PME, elle occupe une place importante après Alger, Oran.

Cette croissance s'explique par l'importance accordée ces dernières années à l'initiative privée grâce au processus de libéralisation croissant de l'économie algérienne et l'ensemble des mesures destinées à promouvoir l'entrepreneuriat privé.

En 2012, elle figure en quatrième position, après Alger, Oran et Tipaza. Elle compte à la fin de cette période, 15 000 PME privée soit 4,69 % du nombre total des PME enregistrées en Algérie³⁹,

Le tableau ci-dessous, nous permettra de démontrer cette croissance entrepreneuriale dans la wilaya de Bejaia pour les trois dernières années :⁴⁰

³⁹Bulletin d'information statistique N°22 du ministère de la PME et de l'artisanat, 2012, P15.

Tableau N°9 : la répartition des PME de certaines wilayas du pays

Wilaya	Rang	Nombre de PME en 2012	Nombre de PME en 2013	Nombre de PME en 2014
Alger	1	47253	50887	/
Oran	2	19200	20759	/
Bejaia	3	15000	17164	18929
Tipaza	4	16350	17109	/

Source : La direction de PME-Bejaia. Année (2014) et du bulletin d'information statistique N°22 du ministère de la PME et de l'artisanat.

A Partir des données du tableau, on constate que la wilaya de Bejaia occupe une place importante dans la répartition des PME au niveau national, vu le nombre qu'elle marque pour l'année 2014 qui est de 18929 par rapport aux années précédente. (2012 et 2013) d'un niveau qui varie entre 15000 et 17000.

Mis à part la région centre du pays, dont Alger, qui représente une forte dynamique du fait la concentration de PME pour des raisons évidentes, avec pas moins de 50887 en 2013.

1.1.1 Évolution des PME dans les 4 premières wilayas en Algérie.

Le tableau suivant, nous permettra de situer la wilaya de Bejaia en termes d'évolution de la création des entreprises pour l'année 2012 et 2013.

Tableau N°10 : Evolution des PME des 4 premières wilayas

Wilaya	Rang	Nombre de PME en 2012	Nombre de PME en 2013	Evolution en %
Alger	1	47253	50887	7.69%
Oran	2	19200	20759	8.12%
Bejaia	3	15000	17164	14.43%
Tipaza	4	16350	17109	4.64%

Source : la direction de PME de BEJAIA et les bulletins d'information statistique n°22 et 23 du minist2re de la PME et de l'artisanat ,2012-2013, p 15, p 19.

Les statistiques du tableau, nous renseigne sur le taux d'évolution que Bejaïa détient parmi les quatre wilayas entre 2012 et 2013 voire 14.43 %, ce qui fait dire que l'esprit entrepreneuriale commence à s'intégrer dans la population de Bejaia d'un taux remarquable, par apport à la wilaya d'Alger, qui n'affiche qu'un taux de 7.69 % pour la même période.

1.2 Quelques Statistiques sur du secteur de la PME à Bejaia

Le tableau n°3 sera une présentation du secteur de la PME selon leurs natures dans la wilaya de Bejaia.

1.2.1 Population du secteur de la PME

Par ce tableau nous distinguons le nombre des PME privées et publique de la wilaya de Bejaia durant l'année 2013.

Tableau N°11 : Répartition des PME selon leurs natures en 2013.

Nature des PME	Nombre de PME	%
PME privées	15000	99.72%
PME publiques	41	0.27%
Total	15041	100%

Source : Direction de la PME de la wilaya de Bejaia ,2013.

Selon le tableau ci-dessus, la répartition des PME de l'année 2013 indique que le secteur privée représente la majorité des PME créés, avec près de 99.72 % pour la wilaya de Bejaia. Par contre le secteur publique représente une minorité soit seulement 0.27% PME.

1.2.2. Évolution de la population des PME dans la wilaya de Bejaia

Cet élément nous permettra de mesurer l'évolution de PME, en comparant les statistiques des années 2013 et 2014 afin d'indiquer les capacités selon la nature de la PME.

Tableau N°12 : Evolution de la PME par catégorie

Nature	31/12/2013	%	31/12/2014	%
NBR de PME Publiques	41	0.24%	41	0.22%
NBR de PME Privés	17 164	99.76%	18 929	99.78%
Total	17 205	100%	18 970	100%

Source : DPME –Bejaia 2014

Dans ce tableau, nous remarquons que les PME privées occupent toujours une place très importante dans la wilaya de Bejaia, du fait qu'elle représente la majorité des PME avec une part de 99,78% au 4eme trimestre 2014, suivi par le secteur publique avec une valeur marginale estimée à 0,22% du total des PME.

1.2.3 Répartition des PME privées et l'emploi par secteur d'activité

Le tableau ci-après récapitule les secteurs d'activités occupées par les PME privées dans la wilaya de Bejaia pour l'année 2014, d'où l'objectif est de savoir dans quel secteur ces entreprises concentrent leurs activités et le secteur qui crée le plus d'emplois

Tableau N°13 : La répartition des PME privée et l'emploi par secteur d'activité au 31/12/2014

N°	Secteurs d'activités	Nombre d'entreprise privée	%	Emplois	%
01	Agriculture et pêche	407	2,15%	2 062	3,88%
02	Eaux et énergie	3	0,02%	22	0,04%
03	Hydrocarbures	0	0%	0	0%
04	Services et travaux publics pétroliers	0	0%	0	0%
05	Mines et carrières	29	0,15%	459	0,86%
06	I.S.M.M.E	404	2,13%	1 780	3,35%
07	Matériaux de construction, céramique	293	1,55%	1 603	3,02%
08	Bâtiments et travaux publics	4511	23,83%	15 057	28,33%

09	Chimie, caoutchoucs, plastique	129	0,68%	705	1,33%
10	Industries agroalimentaires	644	3,40%	3 066	0,78%
11	Industrie Textile, bonneterie, confection	199	1,05%	417	0,78%
12	Industries des cuirs et chaussures	5	0,03%	10	0,02%
13	Industrie du bois, liège, papier	874	4,62%	1 888	3,55%
14	Industries diverses	33	0,17%	48	0,09%
15	Transport et communication	3576	18,89%	5 031	9,47%
16	Commerces	3686	19,47%	6 806	12,81%
17	Hôtellerie et restauration	828	4,37%	2 549	4,80%
18	Services fournis aux entreprises	1628	8,60%	7 216	13,58%
19	Service fournis aux ménages	1487	7,86%	2 910	5,47%
20	Établissements financiers	45	0,24%	382	0,72%
21	Affaires immobilières	96	0,51%	522	0,98%
22	Services pour collectivités	52	0,27%	618	1,16%
T O T A L		18 929	100	53 151	100

Source : Document de la direction de la PME de la wilaya de Bejaïa au 4eme trimestre 2014.

On constate d'après les données du tableau ci-dessus que, la fin du quatrième semestre 2014, le secteur des bâtiments est le plus dynamique, il a créé un plus grand nombre de PME soit 4511 avec 15057 emplois créés. La deuxième position revient au secteur du commerce qui s'accapare, 19.47 % du nombre total de PME et 12.81% de l'emploi total, le secteur de transport occupe une troisième place avec 18.89 % de nombre de PME, les services (16.73 %) et l'industrie représente que 4,82%.

1.3 Répartition des PME par communes littorales

Dans le tableau ci-dessous nous présenterons les la répartition des PME par commune littorale

Tableau N°14 : Mouvements des PME dans les communes littorales

Secteurs d'activités	PME 3 ^{eme} trimestre 2014	Mouvements 4 ^{eme} trimestre 2014				Total de PME 4 ^{eme} trimestre 2014
		Création	Radiation	Réactivation	Ecart	
01 BEJAIA	6118	111	01	18	128	6246
02 SOUK EL TENINE	423	06	00	00	6	429
03 TYCHI	356	07	00	00	7	363
04 TOUDJA	106	01	00	03	4	110
05 AOKAS	398	10	00	00	10	408
06 BENI KSILA	92	00	00	00	0	92
07 MELBOU	178	04	00	02	6	184
08 BOUKHLIFA	88	00	00	01	1	89

Source : DPME de Bejaïa 2014.

Les données du tableau n°6 indiquent que le chef-lieu de la wilaya arrive en tête avec 6246 des PME recensées fin 2014, mais également il assure un plus de 111 des emplois déclarés.

Cette disparité se manifeste par le grand écart que sépare la commune du chef-lieu avec les autres communes arrivant juste derrière, la commune de Souk EL Tenine qui arrive en seconde position dont le nombre de PME ne représente que près de 429.

La wilaya de Bejaia est dotée d'une dynamique entrepreneuriale, grâce à sa position géographique du premier ordre dans le centre -est du pays .elle occupe une place régulièrement dans les quatre premières wilayas en terme de présence et de créations de nouvelles entreprise privée dans de multiples secteurs.

Les communes littorales, ont marqué une certaine dynamique d'activité, ce qui fait d'elles des acteurs créateurs d'emplois et de richesse dotée de leurs proximités à la frange littoral ou l'entrepreneuriat touristique est le facteur déterminant de ces communes littorales.

2. Présentation de la démarches méthodologique et interprétation des résultats de l'enquête

Dans cette section nous allons présenter y la méthodologie suivie pour l'enquête de terrain et par la suite présenter et interpréter les résultats.

2.1 Méthodologie de recherche et présentation de l'enquête

Nous présenterons les étapes ou les démarches méthodologiques adoptées dans le travail de terrain. Ainsi, nous jugerons nécessaire de présenter les points suivants : l'échantillonnage, objectif de l'enquête, confection du questionnaire et son mode d'administration et le déroulement de l'enquête.

2.1.1 L'échantillonnage

L'échantillonnage se définit comme étant une technique qui consiste à « *choisir, selon des critères définis à l'avance un certain nombre d'individus parmi les individus composant un ensemble défini, afin de réaliser sur eux des mesures ou des observations qui permettront de généraliser les résultats à l'ensemble premier* »⁴¹

Comme étant, pratiquement impossible d'étudier tous les individus d'une population ; l'échantillonnage se fait, à partir d'une population définie au préalable en fonction de l'objectif visé à travers l'enquête élaborée. En constituant un groupe représentatif appelé échantillon, tout en suivant une méthode d'échantillonnage bien déterminée. Dans le cas de notre échantillon, nous avons choisi aléatoirement un groupe d'entreprises qui répondent aux exigences de notre problématique, dont le critère principale est l'implantation de l'entreprise au niveau du littoral.

2.1.2 L'objectif de l'enquête

Sur la base de la partie théorique et des informations nécessaires pour répondre à nos questionnement⁴², nous avons élaboré un questionnaire de 27 questions, répartis en 3 axes, et cela dans le but de cerner un maximum d'informations recherchés, afin d'essayer de répondre à notre problématique qui représente un essai d'analyse de la dynamique entrepreneurial dans le développement du littoral. Les trois axes de notre questionnaire se présentent comme suit :

⁴¹ AKTOUF O. « Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations : une introduction à la démarche classique et une critique ».HEC, Montréal : les presses de l'université du Québec, 1987, p.74.

⁴² ANGERS (Maurice) : « Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines », Collection « Techniques de recherches », Edition Casbah, Alger, 1997.

Axe 1 : caractéristiques individuelles de l'entrepreneur

Dans ce premier axe, nous intéresserons aux caractéristiques de créateur de l'entreprise, du fait qu'il représente l'acteur principale du phénomène entrepreneurial ; voir ses qualifications, son origine, son niveau de formation.

Axe 2 : Identification de l'entreprise

Le deuxième axe est spécifique à l'entreprise, il s'agit de recueillir des données générales sur l'entreprise, à savoir , sa date de création, son siège sociale, nature d'activité exercée, et le type de relations échangé avec les autres entreprises implanter dans la même région.

Axe 3 : localisation sur le littoral

Dans ce troisième et dernier axe, il s'agit pour nous d'étudier les principaux facteurs déterminants la localisation des entreprises sur la frange littorale, compte tenu de la littérature économique relative à la problématique de localisation. Nous avons sélectionné un certain nombre d'éléments qui permettra de justifier le choix des entrepreneurs pour l'espace littoral afin de mener leur environnement d'affaire.

A la fin, à travers une question ouverte de type qualitative, nous avons laissé le choix aux enquêteurs ; de nous faire part de leurs propres suggestions et recommandations, afin de faire de l'espace littoral de la région de Bejaia un territoire attractif et créateur d'emplois sans nuire à ses caractéristiques naturelles.

2.1.3 Le déroulement de l'enquête et de collecte des données

Après avoir défini l'échantillon d'étude et les diverses données relatives à la population des entreprises étudiées. La remise des questionnaires a été effectuée par nous soins pour la plupart des entreprises qui ont accepté de nous recevoir et nous répondre sur place, cela nous a été d'une grande utilité, car sa nous a permet d'éclaircir certaines questions qui paraissent ambiguës.

2.1.4. Les limites de l'enquête

Notre enquête comporte certaines limites, d'abord sur le plan spatial, la wilaya de Bejaia reste non représentative de tout le territoire national. La taille de l'échantillon ne permet une extrapolation des données au niveau local ni au niveau national. La personne enquêtée n'est pas forcément le gérant de l'entreprise, faute de quoi certaines réponses données ne sont pas tout à fait juste.

3. Présentation et interprétation des résultats de l'enquête

Nous avons distribué 20 questionnaires auprès des entreprises et services abritant différentes nature d'activités. Sur les 20 questionnaires distribués, nous avons pu récupérer 18 (taux de réponses 90%), dont 17 sont exploitable. Les résultats sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :

Tableau N°15 : Données relatives à l'enquête de terrain

	Total
Echantillon	25
Questionnaires distribués	20
Questionnaires récupérés	18
Taux de réponse	90%
Questionnaires exploitable	17

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'enquête.

3.1 Caractéristiques individuelles de l'entrepreneur

Nous présenterons ci-dessous, les résultats de l'enquête de terrain sur les caractéristiques individuelles de l'entrepreneur enquêté.

Tableau N°16 : Répartition des enquêtés selon le sexe

Sexe	Homme	Femme	Total
Effectifs	15	2	17
Part(%)	88.2	11.8	100

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'enquête

Nous avons un taux dominant des hommes par rapport aux femmes. En Algérie, très peu de femmes exercent la fonction d'entrepreneur⁴³.

Tableau N°17 : Répartition des entrepreneurs enquêtés par âge

Age	Effectifs	Part(%)
20-30 ans	3	17.65
31-40 ans	5	29.41
41-50 ans	6	35.30
51-60 ans	1	5.88
61-70 ans	2	11.76
Total	17	100

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'enquête

⁴³Gillet A. (2008) Emploi et entrepreneuriat des femmes en Algérie : des dynamiques entre traditions et innovations. In Abedou A., Bouyacoub A., Lallement M. et Madoui M. (éds) *PME, emploi et relations sociales* France-Maghreb, L'Harmattan

La catégorie dominante est celle de (41-50 ans) avec un taux de 35.30%, par la suite vient la catégorie (31-40 ans) avec 29.41%. par contre les autres catégories participent avec un taux moins important aux deux premières citées. L'âge des entrepreneurs joue un rôle important du moment qu'il est lié directement à l'expérience professionnelle que possèdent ces derniers.

Tableau N°18 : Lieu de résidence

Type de réponse	Effectifs	Part(%)
Oui	13	76,5
Non	4	23,5
Total	17	100

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'enquête

Un taux de 76,5% des enquêteurs vivent dans une zone littorale, ce qui explique le choix de création de leurs entreprises sur le littoral, afin d'en profiter des atouts que ce territoire leur procure. Face à 23,5 % des enquêteurs qui résident en dehors de la région de Bejaia, cela explique l'attractivité remarquable de cet espace et les opportunités qu'il offre aux investisseurs afin de mener un environnement d'affaire réussi.

Tableau N°19 : Niveau d'instruction de l'entrepreneur

Niveau d'instruction	Effectifs	Part(%)
Sans niveau/primaire	3	17,6
Niveau moyen	0	00
Niveau secondaire	6	35,3
Niveau universitaire	6	35,3
Formation professionnelle	2	11,8
Total	17	100

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'enquête

D'après les informations recueillis par cette enquête, nous remarquons que il ya une égalité du niveau d'instruction concernant le niveau secondaire et universitaire avec un taux de (35,5%), et (11,8%) pour ceux de la formation professionnelle, voir (17,6)% des enquêteurs sont sans niveau ou qui ont un niveau primaire.

Par ailleurs, la plupart des entrepreneurs enquêtés du moins ceux de cet échantillon détiennent quand même un niveau de formation, qui leurs permet de faire un bon choix en terme de l'implantation de leur entreprises et le secteur de l'activité exercée.

3.2 Identification de l'entreprise

Dans cet axe, nous présenterons les données recueillies concernant le profil de l'entreprise côtière.

Tableau N°20 : La nature des locaux des entreprises enquêtées

		Effectifs	Part(%)
Locaux	Déjà existant	4	25
	Neufs	12	75
Total		16	100

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'enquête

Le tableau ci-dessus montre que 75% des entreprises enquêtées occupent des locaux neufs soit 12 entreprises, cela explique que ces locaux sont nouvellement construits pour acquérir l'entreprise. Ainsi, nous constatons l'évolution de la dynamique économique dans l'espace côtier. Quatre entreprises, soit un taux de 25 % occupent des locaux déjà existant, dont une entreprise qui n'a pas indiqué la nature des locaux qu'elle occupe.

Tableau N°21 : la nature de la localisation actuelle de l'entreprise enquêtée

Type de réponse	Effectifs	Part (%)
Une nouvelle création	12	75
Une délocalisation	3	18.75
Une succursale (agence, filiale, annexe)	1	6.25
Total	16	100

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'enquête

Ce tableau fait apparaître que la majeure partie des entrepreneurs enquêtés ont fait une création nouvelle de leurs entreprises, cela s'illustre avec une part de 75%, dont 18,75% des entreprises concernés par l'enquête ont subi une délocalisation. Comme on trouve aussi des succursales qui participent avec un taux faible soit 6,25%.

Tableau N°22 : Type d'activité et interrelations des entreprises

		Effectifs	Part(%)
Types d'activité	Permanente	16	94,1
	Saisonnrière	1	5,9
Total		17	100
Relations engendrés avec les entreprises voisines	Concurrence	10	66,67
	Coopération	3	20
	Complémentarité	2	13,33
total		15	100

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'enquête

A partir des résultats de ce tableau, une grande partie des entreprises enquêtées exercent une activité permanente voir un taux de 94,1%, face à 5,9% qui exercent une activité saisonnière, mais cela reste relatif à la date de déroulement de notre enquête.

Compte aux rapports prouvés entre les entreprises voisines enquêtés, se résume à grand échelle par une concurrence voir un taux de 66,67%, puis 20% qui engendrent des relations de coopération dont 13,33% prouvent des relations de complémentarité.

3.3 La localisation sur le littoral

Nous présenterons ci-dessous les résultats obtenus de l'enquête de terrain sur le milieu d'implantation de l'entreprise enquêtée.

Tableau N°23 : la signification et l'attractivité de la zone côtière

	Type de réponse		Part(%)	
	Oui	Non	Oui	Non
Savez-vous qu'est ce que la zone côtière ?	16	0	100	0
Total	16		100	
Pensez-vous que le littoral de Bejaia est un territoire attractif et créateur d'emplois ?	15	1	93,75	6,25
Total	16		100	

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'enquête

A travers le tableau ci-dessus, nous avons la confirmation que toutes les entreprises enquêtés connaissent la signification de « la zone côtière », cependant leurs implantation sur la frange littoral n'est pas le fruit du hasard. D'ailleurs notre enquête relève 93,75% des entreprises qui

considèrent le littoral de Bejaia ; un territoire attractif, doté des richesses et créateurs d'emplois.

Tableau N°24 : caractéristiques des sites d'implantation

Modalités de réponse	Effectifs	Part(%)
Disponibilité de terrain	10	27,03
Présence d'une ressource naturelle	2	5,40
Existence d'une main d'œuvre qualifiée	6	16,22
Marché important	2	5,40
Contexte familial	2	5,40
Bonne infrastructure de base	3	8,11
Environnement local agréable	12	32,44
Aide à l'implantation des collectivités locales	0	0
Total	37	100

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'enquête

A partir des résultats présentés dans le tableau ci-dessus, 32,44% des entreprises considèrent le littoral comme un environnement local agréable, dont 27,03% prouve son implantation au niveau de littoral par la disponibilité du terrain, et 16,22% pour l'existence d'une main d'œuvre qualifiée, 8,11% pour la bonne infrastructure de base et seulement 5,40% pour (la présence d'une ressource naturelle, contexte familial et marché important).

Le taux dominant de la modalité de réponse « environnement local agréable », s'explique par la dominance d'entreprise touristique dans notre échantillon d'étude, pour cette dernière, sa proximité de la mer lui donne plus d'avantages à recevoir des touristes.

Tableau N°25 : la délocalisation de l'entreprise

Délocalisation de l'entreprise	Type de réponse	
	Oui	Non
Effectifs	1	16
Part (%)	5.9	94.1

Source : Etabli par nos soins à partir de l'enquête de terrain

Pour ce qui concerne la délocalisation des entreprises, les enquêteurs ont répondu par une part de 94,12% pour la réponse « non », cela s'explique par leurs satisfactions de leurs

implantations au niveau du littoral du fait qu'il représente un territoire attractif, convoité et créateur de richesse.

Tableau N°26 : le développement économique de Bejaia

Développement économique de la région de Bejaia	Type de réponse	Effectifs	Part(%)
	Oui	5	29,41
	Non	12	70,59
Total		17	100

Source : Etabli par nos soins à partir de l'enquête de terrain

(70,41%) des entreprises enquêtés, considèrent la région de Bejaia manque de développent économique, voir 29,41% des entreprises pensent qu'elle est suffisaient développée sur le plan économique. Le manque de développement de la région revient au premier lieu au manque d'infrastructures de bases, au non exploitation des ressources naturelles dont dispose la région.

Tableau N° 27 : Avantage de lieu d'implantation de l'entreprise

Lieu d'implantation	Effectifs	Part(%)
Milieu stratégique	7	30,43
Héritage familial	3	13,04
Proximité au client	6	26,09
Proximité au fournisseur	2	8,70
Emplois	5	21,74
Total	23	100

Source : Etabli par nos soins à partir de l'enquête de terrain

Selon ce tableau, 30,43% des entreprises enquêtés ont répondu par milieu stratégique, 26,09% trouve l'avantage dans la proximité au client, 21 ; 74% ont opté pour la modalité de réponse « emplois » .et 13.43% leurs avantage s'exprime par « l'héritage familial » comme le montre bien la revue de littérature que l'entrepreneur en général née dans une famille qui a pour tradition l'entrepreneuriat .et 8,70% trouvent leurs avantages dans la proximité au fournisseur.

L'entreprise est souvent désireuse d'en profiter des avantages, que lui procure son environnement d'implantation, que ce soit de la matière première, de sa proximité au client/fournisseur...etc.

Tableau N°28 : l'importance de l'appartenance au milieu littoral dans la localisation de l'entreprise

	Type de réponse	Effectifs	Part(%)
L'emplacement géographique de l'entreprise consiste un avantage pour sa réussite	Oui	16	94,12
	Non	1	5,88
Total		17	100
Le littoral de Bejaia assure un environnement d'affaire et une bonne qualité de vie	Oui	15	88.24
	Non	2	11.76
Total		17	100

Source : Etabli par nos soins à partir de l'enquête de terrain

On remarque d'après le tableau ci-dessous que le milieu d'implantation fait apparaitre une corrélation positive dans la réussite et la survie de l'entreprise, en effet 94,12% des entreprises enquêtés juge d'une grande importance l'emplacement géographique dans la réussite de leurs entreprises.

La plus grande part des entrepreneurs enquêtés (88,24%), semblent être satisfait de la qualité de vie et l'environnement d'affaire que leurs procurent le littoral de Bejaia, ce, est expliqué par la concentration de fortes densités de la population autours de littoral. Quand tenue de (11.76%) des enquêteurs dont la réponse était négative.

Tableau N°29 : La concentration des entreprises

La concentration de la population sur le littoral.	Effectifs	Part(%)
Espace géographique attractif	14	56
Dynamique économique	4	16
Facteurs culturels	6	24
Autre	1	4
Total	25	100

Source : Etabli par nos soins à partir de l'enquête de terrain

En ce qui concerne la concentration de la population sur le littoral de la région de Bejaia, 56% des réponses collectés sont favorable pour le faite qu'il est un territoire attractif et créateur de richesse et d'emplois, en deuxième lieu, nous avons les facteurs culturels soit 24% des

enquêteurs dont 16% ont opté à l'existence d'une dynamique économique, et on trouve seulement 4% qui n'ont pas précisé leurs réponses.

Tableau N° 30 : Les activités qui influencent négativement la zone côtière

Type de réponses	Effectifs	Part(%)
La pêche	0	0
L'agriculture	1	5,56
Le tourisme	1	5,56
Les activités industrielles	16	88,88
Total	18	100

Source : Etabli par nos soins à partir de l'enquête de terrain

La zone côtière est très convoité par les activités humaines et l'exploitation des ressources et des espace ne cessent de s'y développer, la majorité de ses activités influencent d'une manière négative cette zone fragile. Pour 88,9% de notre échantillon les activités industrielles représente un effet négatif de la détérioration de la zone côtière.

Tableau N°31 : Influence des risques naturels sur l'activité économique

Modalité de réponses	Effectifs	Part(%)
Oui	11	64.71
Non	6	35,29
Total	17	100

Source : Etabli par nos soins à partir de l'enquête de terrain

L'espace littoral est menacé par les risques naturels, qui peuvent freiner leurs activités. Ajoutant à cela la pression démographique et économique qu'il subit.

Tableau N°32 : Ce que représente pour l'enquêteur le développement de la zone côtière

Type de réponse	Effectifs	Part(%)
Une bonne gestion de l'espace littoral	13	56.52
Une forte création d'entreprises et d'emplois	10	43.48
Total	23	100

Source : Etabli par nos soins à partir de l'enquête de terrain

L'espace côtier est souvent favorable au développement, il reçoit de nombreuses activités qui se font concurrence, pour se développer, elles ont dû aménager l'espace littoral. Selon l'échantillon de notre enquête 56,52% considère le développement de littoral comme le

résultat d'une bonne gestion de l'espace littoral, alors que 43,48% des enquêteurs le mesure par une forte création des entreprises et des emplois.

Conclusion

Les résultats auxquelles nous avons aboutis au terme de notre enquête, nous permettent de conclure que les principaux facteurs de l'implantation des entreprises au niveau du littoral de la région de Bejaia, sont dus de ce sens ou :

-L'appartenance au milieu apparaît comme facteur déterminant de la localisation de l'entreprise.

-Sur le plan social, on a pu constater que la forte concentration de la population sur la zone côtière de la région de Bejaia, relève d'une conjonction entre deux logiques ; la première est due à l'attractivité du territoire dont elle représente (56%) des réponses des enquêteurs, la deuxième est due, aux facteurs culturels, d'où on a pu enregistrer (88,9%) de notre échantillon d'étude semble être satisfait des conditions de vie procurées de son milieu d'habitation.

-L'espace littoral de la région de Bejaia, englobe une multiplicité d'activités, il s'agit au premier lieu d'activités permanentes.

Toutefois, pendant notre enquête, nous avons tant essayé de réunir divers recommandations et suggestions présentés par les enquêteurs, pour que le littoral de Bejaia soit créateur d'emplois et de richesse, dont elles se présentent dans les points suivantes :

- Aménagement réfléchi de l'espace littoral et son exploitation rationnel ;
- Suivre l'exemple des pays développés dans le secteur touristique et l'implication des autorités concernées est primordial ;
- Encourager les autorités locales à s'occuper d'avantage des espaces naturels ;
- Assurer une bonne gestion de l'espace littoral et trouver des solutions à la pollution qui dégrade les écosystèmes ;
- Développer les infrastructures portuaires ; le transport maritime et les activités de pêche et d'aquaculteur ;
- Opter pour un développement efficient de l'espace littoral avec intégration économique.

Conclusion générale

Conclusion générale

L'entrepreneuriat, représente un facteur déterminant de développement, il constitue l'outil privilégié de création d'emplois et d'activités économiques, voir un levier important pour pallier le chômage en Algérie. La mutation fut très rapide, la société algérienne est passée de la paysannerie traditionnelle au salariat (industrie industrialisante) puis, à l'économie de marché, ainsi le secteur privé évolue principalement grâce, à la création d'entreprises, dans un contexte de transition économique inachevé.

L'Algérie, un pays riche de potentialités, de plus pour ce qui est de patrimoine naturel ; celui-ci comporte tout d'abord le littoral, qui comporte une multitude de paysages touristiques et une valeur inestimable. la croissance accrue des populations et l'élargissement du champ des activités économiques et sociales a fini par donné à l'espace littoral une place importante dans la conception de toute politique de développement.

Tout au long de ce travail, nous avons essayé de faire la conjonction entre l'entrepreneuriat et l'espace littoral, Bien avant de conclure et de synthétiser les résultats auxquelles aboutit notre travail, il nous est nécessaire de rappeler l'ensemble des étapes que nous avons suivies. Dans un premier lieu nous avons traité le phénomène entrepreneurial dans la théorie économique, le cadre théorique de ce dernier, par la suite, nous avons présenté l'espace littoral algérien, et l'attractivité résidentielle, touristique et économique de l'espace littoral de la wilaya de Bejaia, enfin un essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale dans le développement du littoral.

Cependant, le manque d'informations, de données statistiques nous a poussés à mener notre propre enquête de terrain au niveau de la wilaya de Bejaia. A ce fait, nous avons choisi un échantillon de 25 entreprises, implantés au niveau littoral de la wilaya de Bejaia, nous avons pu distribuer 20 questionnaires et exploiter 17. Le questionnaire est basé sur trois axes. Le premier dans lequel nous avons traité le profil de l'entrepreneur, le deuxième axe, est destiné à l'identification de l'entreprise et un troisième, par lequel nous avons traité les facteurs déterminants à l'implantation de l'entreprise sur le littoral.

En terme de résultats, nous avons constaté un taux dominant des entrepreneurs masculins, dont la plus part d'eux sont âgés de 41 à 50 ans avec un niveau d'instruction secondaire ou universitaire pour la majorité. sur le deuxième axe, nous avons enregistré un taux de 94,1% des entreprises qui exercent une activité permanente, soit un taux de 75% qui ont fait une nouvelle création. Le troisième et le dernier axe, sur lequel on a enregistré un taux de 93,75%

des entreprises, qui considèrent le milieu de leurs implantations, un facteur déterminant de leurs réussites, la fragilité de l'espace littoral est une limite considérée, dès lors les risques qui menacent cet espace, peuvent freiner l'activité de 64,71% des enquêteurs. En termes de notre enquête, le développement de l'espace côtier est un objectif souhaitable, pour 56,52% des enquêteurs il est atteint par une bonne gestion de l'espace littoral, soit 43,48% qui ont opté pour une forte création d'entreprises et d'emplois.

Toutefois les résultats obtenus sont loin de fournir des réponses satisfaisantes, suite aux limites rencontrées lors de notre enquête, qui se résume d'abord sur le plan spatial, la wilaya de Bejaia reste non représentative au niveau national. La taille de l'échantillon ne permet une extrapolation des données au niveau local ni au niveau national. La personne enquêtée n'est pas forcément le gérant de l'entreprise, faute de quoi certaines réponses données ne sont pas tout à fait justes.

L'espace littoral représente un avantage de premier plan dans la recherche de développement ce, pourquoi un développement de l'espace littoral est souhaitable, en premier lieu, de diminuer la pollution à travers une bonne gestion de l'espace littoral. Et d'encourager la création des entreprises et d'emplois, tout en respectant les règles environnementales et la préservation des écosystèmes.

Dans ce contexte, en vue d'essayer de comprendre la problématique de l'entrepreneuriat dans le développement du littoral, ainsi notre étude, montre que le processus de littoralisation est dû en principe à l'attractivité de l'espace littoral, dont les principaux facteurs déterminants englobent les infrastructures de terrain, et les facteurs culturels ainsi que l'environnement local agréable. Cependant, il est désirable de préserver les espaces naturels remarquables sans freiner le développement des activités humaines. A ce fait, nous ne prétendons pas avoir réussi complètement ce travail, mais en dépit de sa modesté il a pu apporter quelques éléments de réponse à nos préoccupations de départ, qui nécessite d'être élargi.

Bibliographie

Bibliographie

I. Ouvrages

1. ABDOU.A, BOUYACOUB.A, KHERBACHI.H, (2013), « L'entrepreneuriat en Algérie : Global entrepreneurship Monitor », Ed giz.
2. ANGERS .M, (1997). « Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines », Edition Casbah, Alger.
3. CORLAY J-P, (1995), « géographie sociale, géographie du littoral , Norois, Paris.
4. FAYOLLE.A, (2005). Introduction à l'entrepreneuriat.Dunod, paris.
5. FAYOLLE.A, (2004). « Entrepreneuriat, Apprendre à entreprendre ».Dunod, Paris.
6. Gillet .A. (2008). « Emploi et entrepreneuriat des femmes en Algérie : des dynamiques entre traditions et innovations ». In Abedou A., Bouyacoub A., Lallement M. et Madoui M. (éds) PME, emploi et relations sociales France-Maghreb, Le Harmattan.
7. JULIAN .P-A, Marchesnay.M, (1996), « l'entrepreneuriat », Economica, Paris.
8. Julien .M, (1986), « wtterwulghe, la PME une entreprise humaine », Ed, De Boeck, Paris.
9. LEGER-JARNIOU .C, (2013). Le grand livre de l'entrepreneuriat. , Donud,Paris.
10. MOLES A, 1995. « vers une psycho-géographie », Economica, paris.
11. MARCHANSAY.M, TORRES.O, (1998) « PME : De nouvelles Approches», Paris.
12. VERSTRAETE .T, (2000), « Histoire d'entreprendre: les réalités d'entrepreneuriat », Edition EMS, Paris.
13. VERSTRAETE.T, (2000), « histoires d'entreprendre : les réalités de l'entrepreneuriat ».Management et Société, paris.
14. RAJEMISSON.S,(1995) : «Femmes entrepreneurs et dynamique entrepreneuriale : le cas de MADAGASCAR »,université d'Antananarivo, Madagascar in « les facteurs de performance de l'entreprise » ,Ed, AUPELF-UREF , John libbay ,Euro text ,Paris.
15. SAPORTA.B, VERSTRAETE, T, (1999), « Entrepreneuriat : connaitre l'entrepreneur, comprendre ces actes», Le Harmattan, Paris.
16. VERSTRAETE .T . (2002), «Essai sur la singularité de l'entrepreneuriat ».Edition ADREG, France.
17. VERSTRAETE.T.SAPORTA.B. (2006), «Création d'entreprise et entrepreneuriat ».Edition ADREG, France.

II. Thèses et mémoires

18. BOUZIT .N(2010) : entrepreneuriat familial : état des lieux et perspective cas de la wilaya de Bejaia. Mémoire magister
19. AMGHAR. M : Essai d'analyse la contribution de la dynamique entrepreneuriale au développement du territoire, cas de BBA, mémoire de magistère, université de Bejaia, 2009.
20. OUKACI.M (2010) : Essai de mesure de la contribution de la connaissance à la dynamique entrepreneuriale dans la wilaya de Bejaïa, mémoire de magister, université de Bejaia, 2010.
21. MELBOUCI. L (2000) : « l'entrepreneuriat en Algérie et internationalisation : une approche par le capital social ».

III. Articles et communication

22. BELATTAF. M, MERADI. O, M OULOUD, A, « La GIZC comme outil de DD des espaces littoraux : application à l'espace littoral de la wilaya de Bejaïa - réalités, défis et perspectives », Université de Bejaia.
23. BELATTAF.M, (2011) : «La GIZC comme outil de DD DES ESPACES LITTORAUX : application à l'espace littoral de la wilaya de Bejaia –réalités ,défis et perspective »,Université de Bejaia
24. BELARBI Yassine, FERRERA.M-Y:« L'impact des caractéristiques entrepreneuriales sur le développement des entreprises en Algérie : Etude de cas ».colloque international : « création d'entreprise et territoire »,3 et 4 décembre2006.
25. Kacemi, M. (2004). Recommandations pour l'élaboration des PDAU et des POS dans les zones littorales, Dar El Gharb.

Annexes

Liste des tableaux

Tableau N°1 : Définition de l'entrepreneur en fonction des écoles de pensée économique.....	08
Tableau N°2 : Typologie d'entrepreneurs.....	10
Tableau N°3 : Définition Algérienne de la PME.....	14
Tableau N°4 : Evolution des PME	19
Tableau N°5 : Evolution de l'emploi	20
Tableau N°6 : Evolution des PME par secteurs d'activités	20
Tableau N°7 : Répartition des territoires de Bejaia.....	36
Tableau N°8 : Les bassins de la population.....	37
Tableau N°9 : La répartition des PME	47
Tableau N°10 : Evolution des PME des 4 premières wilayas.....	47
Tableau N°11 : Répartition des PME selon leurs natures.....	48
Tableau N°12 : Evolution des PME par catégories.....	49
Tableau N°13 : Répartition des PME et l'emploi par secteur	49
Tableau N°14 : Mouvement des PME dans les communes littoral	51
Tableau N°15 : Donnée relative à l'enquête de terrain	54
Tableau N°16 : Réparations des enquêtés selon le sexe.....	54
Tableau N°17 : Répartition des enquêteurs par âge	54
Tableau N°18 : Lieu de résidence	55
Tableau N°19 : Niveau d'instruction de l'entrepreneur	55
Tableau N°20 : La nature des locaux des entreprises enquêté	56
Tableau N°21 : La nature de la localisation actuel de l'entreprise	56
Tableau N°22 : Type d'activité et interrelations des entreprises.....	57
Tableau N°23 : La signification de l'attractivité de la zone côtière.....	57
Tableau N°24 : Caractéristiques des sites d'implantation	58

Tableau N°25 : La délocalisation de l'entreprise	58
Tableau N°26 : Le développement économique de Bejaia	59
Tableau N°27 : Avantage du lieu d'implantation de l'entreprise	59
Tableau N°28 : L'importance de l'appartenance au milieu littoral	60
Tableau N°29 : La concentration de la population sur le littoral	60
Tableau N°30 : Les activités qui influence négativement la zone côtière.....	61
Tableau N°31 : Influence des risques naturels sur l'activité économique	61
Tableau N°32 : Le développement de la zone côtière	61

Liste des figures

Figure N° 1 : le cadre spatiale de la zone côtière	23
Figure N°2 : les espaces maritimes	24

Enquête sur la contribution de la dynamique entrepreneuriale dans le développement du littoral

2014/2015 - Université abderrahmane Mira Bejaia

La présente étude portera sur la contribution de la création d'entreprises dans le développement du littoral de Bejaia ; en essayant de déterminer les principaux facteurs qui contribuent à la localisation des entreprises au niveau du littoral. Elle est destinée à un échantillon d'entreprises de services localisées au niveau du littoral de la région de Bejaia.

Si vous acceptez de remplir ce questionnaire, nous tenons à vous informer que la présente étude revêt un caractère purement scientifique

Eléments signalétiques

1. Êtes-vous ?

1. Homme 2. Femme

2. Quel est votre âge ?

1. 20 à 30 ans 2. 31 à 40 ans 3. 41 à 50 ans
 4. 51 à 60 ans 5. 61 à 70 ans 6. 71 ans et plus

3. Habitez-vous une commune littorale ?

1. oui 2. non

4. Si la réponse à la question 3 est non, quelle est votre région d'origine ?

5. Quel niveau d'instruction possédez-vous ?

1. aucun niveau 2. niveau primaire
 3. niveau moyen 4. niveau secondaire
 5. niveau universitaire 6. formation professionnelle

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

Identification de l'entreprise

6. Nom ou raison social

7. Adresse

8. Quelle est l'année de création de l'entreprise

9. Quelle est la nature de votre activité?

10. L'entreprise occupe-t-elle des locaux :

1. Déjà existant 2. Neufs

11. L'entreprise est-elle :

1. Une nouvelle création
 2. Une délocalisation
 3. Une succursale (agence, filiale, annexe)

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

12. Nature d'activité exercée :

1. Permanente 2. Saisonnière

13. Avec les entreprises géographiquement voisines, avez-vous des rapports ?

1. De concurrence 2. De coopération
 3. De complémentarité

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

La localisation sur le littoral

14. Savez vous qu'est ce que la zone côtière ?

1. oui 2. non

15. Pensez vous que le littoral du Bejaïa est un territoire attractif et créateur d'emplois ?

1. oui 2. non

16. Quels avantages trouvez-vous à la localisation de l'entreprise ?

- 1. Disponibilité du terrain
- 2. Présence d'une ressource naturelle
- 3. Existence d'une main d'œuvre qualifiée
- 4. Economie d'agglomération
- 5. Marché important
- 6. Contexte familial
- 7. Bonne infrastructures de base
- 8. Environnement local agréable
- 9. Aide à l'implantation par les collectivités locales

Vous pouvez cocher plusieurs cases (5 au maximum).

17. précisez :

18. Vous arrive-il de penser à délocaliser votre entreprise ?

1. oui 2. non

19. Trouvez vous que la région de Bejaia est assez développée économiquement ?

1. oui 2. non

20. Quel est le motif de votre installation au niveau du littoral de Bejaïa ?

- 1. Milieu stratégique
- 2. Héritage familial
- 3. Proximité au client
- 4. Proximité au fournisseur
- 5. Emploi
- 6. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (5 au maximum).

21. Si "Autre", précisez :

22. Pensez vous que l'emplacement géographique de votre entreprise est un avantage pour votre réussite ?

1. oui 2. non

23. Votre installation au niveau de littoral de Bejaïa vous-assure-t-elle un environnement d'affaire et une bonne qualité de vie ?

1. oui 2. non

24. Pour vous, la renommé de votre entreprise est dû à :

- 1. L'ancienneté
- 2. Le service offert
- 3. La politique des prix

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

25. D'après vous, pourquoi il y a une forte concentration de la population et des activités sur la frange littorale ?

- 1. Espace géographique attractif
- 2. Dynamique économique
- 3. Facteurs culturels
- 4. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

26. si "Autre" précisez :

27. Quelles sont les activités qui influencent négativement sur l'espace marin ?

- 1. La pêche
- 2. L'agriculture
- 3. Le tourisme
- 4. Les activités industrielles

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

28. Pensez vous que les risques qui peuvent se produire dans le littoral peuvent freiner votre activité ?

1. oui 2. non

29. Qu'est ce que pour vous le développement du littoral dans la région de Béjaïa?

- 1. Une bonne gestion de l'espace littoral
- 2. Une forte création d'entreprises et d'emplois
- 3. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

30. si "Autre" précisez :

31. Que suggérer-vous pour que le littoral de la région de Béjaïa soit créateur de richesse et d'emplois ?

Table des matières

Table des matières

Introduction générale	1
Chapitre I : L'entrepreneuriat: Aspects théoriques	4
1. Aperçu sur le phénomène entrepreneurial.....	4
1.1. L'entrepreneuriat, un phénomène polymorphe.	4
1.1.1. L'entrepreneuriat, processus d'identification et d'exploitations des opportunités.....	5
1.1.2. L'entrepreneuriat, un phénomène d'émergence organisationnelle.....	6
1.1.3. L'entrepreneuriat, une dialogique individu/création de valeur.....	6
1.2. L'entrepreneur, principal acteur de l'entrepreneuriat.....	6
1.2.1. Le concept de l'entrepreneur	7
1.2.2. Le caractéristiques de l'entrepreneur.....	9
1.2.3 Typologie d'entrepreneur	9
2. Création d'entreprise et l'esprit d'entreprendre	11
2.1. La création d'entreprise	11
2.2. L'esprit d'entreprise	12
2.3 Les PME et l'entrepreneuriat	12
2.3.1 Aspect théorique sur les PME	12
2.3.2 Définition de la PME	13
2.3.3 Les caractéristiques des PME.....	14
2.3.4 Les atout des PME.....	15
2.3.5 Les faiblesse des PME.....	15
3. L'entrepreneuriat dans l'économie algérienne.....	16
3.1 Aperçu sur l'économie nationale.....	16
3.1.1 La période de l'économie planifiée	16
3.2 Les réformes économiques	17
3.2.1 L'Algérie en transition vers l'économie de marché	17
3.2.2 Les facteurs explicatifs de l'adoption de la privatisation en Algérie	17
3.3 Evolution de l'esprit entrepreneurial en Algérie	18
3.3.1 L'Etat entrepreneur (60-70).....	18
3.3.2 L'essor de l'entrepreneuriat privé (80-90).....	18
3.4. Indicateur de l'entrepreneuriat.....	19

3.4.1 Evolution de la population des PME	19
3.4.2 Evolution de l'emploi par type de PME	20
Conclusion du chapitre	21

Chapitre II : L'espace littoral en Algérie

Introduction	22
1. Généralités sur l'espace littoral	22
1.1 Concepts lié à l'environnement littoral	22
1.1.1 Littoral ou zone côtière	22
1.1.2 La bande côtière	24
1.1.3. La Mer côtière	25
1.2. Spécificités de l'espace littoral	25
1.2.1. Un système dynamique naturelle et humain.....	25
1.2.2. Le littoral, un espace convoité	25
1.3. Les risques côtiers	26
1.3.1. La pollution marine	26
1.3.2. Les cyclons	27
1.3.3. L'érosion côtière	27
1.3.4. Les inondations.....	27
1.4. Les activité humaines en zones côtières	27
2. le littoral algérien	28
2.1. Présentation du littoral algérien.....	28
2.2. Politique en faveurs de développement des zone côtière	29
2.2.1. Plan Directeur d'Aménagement et d'urbanisme	29
2.2.2. Le Plan d'Aménagement côtière	29
2.2.3. La loi littorale	30
2.2.4. Le plan d'occupation des sols.....	30
2.2.5. La gestion intégrée des zones côtière	30
2.2.6. Les zones d'expansion touristiques	31
3. La gestion intégrée des zones côtières en Algérie	32
3.1. Emergence de la notion de la gestion intégrée des zones côtières	32
3.1.1. La notion de développement durable et gestion intégrée des zones côtières	32

3.1.2. La gestion intégrée des zones côtières dans le plan d'aménagement côtier en Algérie	33
3.1.3. Les caractéristiques de la gestion intégrée des zones côtières en Algérie.....	33
Conclusion.....	34

Chapitre III : L'espace littoral de la wilaya de Bejaia.....35

Introduction.....	35
1. présentation synthétiques de la wilaya de Bejaia	35
1.1. Situation géographique de la wilaya de Bejaia	35
1.2. L'organisation administrative.....	35
1.3. La population et l'emploi.	36
1.4. Les activités économiques dans la wilaya de Bejaia	37
2. littorale de Bejaia	39
2.1 .Caractéristique de littorale de Bejaia	39
2.1.1. Les reliefs	39
2.1.2. Le climat.....	39
2.2. Les activités économiques sur le littoral de Bejaia.....	40
2.2.1. L'activité de pêche	40
2.2.2. L'activité industrielle	40
2.2.3. L'activité touristique.....	41
2.2.4 Infrastructures maritimes.....	41
2.3. Le littoral de Bejaia comme un atout touristique	42
2.3.1 Potentialité touristique	42
2.3.2. Potentialités patrimoniales matérielles	43
2.3.3. Les infrastructures touristiques.....	44
2.3.4. Les zones d'expansion touristique	44
2.3.5. Objectifs de la zone d'expansion touristique	44
Conclusion.....	45

Chapitre IV : Essai d'analyse de la dynamique entrepreneuriale dans le développement du littoral de la wilaya de Bejaia46

Introduction	46
1. l'entreprenariat à Bejaia	46

1.1. Les PME dans la wilaya de Bejaia au niveau national	46
1.1.1. L'évolution des PME dans les 4 premières wilaya en Algérie	47
1.2. Quelques statistiques sur du secteur de la PME a Bejaia	48
1.2.1. Population de secteur de la PME.....	48
1.2.2. L'évolution de la population de PME dans wilaya de Bejaia	48
1.2.3 Répartition des PME privé et l'emploi par secteur d'activité	49
1.3. Répartition des PME dans la communes littorales	50
2. Présentation des démarches méthodologiques et interprétation des résultats de l'enquête	51
2.1. Méthodologie de recherche et présentation de l'enquête	51
2.1.1. L'échantillonnages	51
2.1.2. L'objectif de l'enquête	51
2.1.3. Le déroulement de l'enquête et de collecte des données.....	53
2.1.4. Les limites de l'enquête	53
3. présentation et l'interprétation des résultats de l'enquête.....	54
3.1. Caractéristiques individuelles de l'entrepreneur	54
3.2. Identification de l'entreprise.....	56
3.3. Localisations sur le littoral	57
Conclusion.....	62
Conclusion générale	63
Bibliographie	65
Annexes	67

Résumé

Notre étude consiste à déterminer le rôle que joue la dynamique entrepreneuriale dans le développement de l'espace littoral, à travers l'identification des facteurs auxquels l'investisseur est sensible dans le choix d'implantation de son entreprise. Après avoir évoqué les aspects théoriques et conceptuels relatifs à l'entrepreneuriat et l'espace littoral à l'aide d'une revue de littérature, un travail d'investigation a été ensuite réalisé auprès de 20 entreprises répartis sur certaines zones côtières de la wilaya de Bejaïa.

En terme de notre enquête de terrain, nous avons constaté qu'une forte concentration de l'entrepreneuriat touristique est observée au niveau du littoral, mais le secteur reste peu dynamique, la localisation des entreprises sur la frange littorale est motivé par certaines facteurs essentiels dont : la disponibilité de terrain, l'attachement et l'appartenance au milieu ainsi que les bonnes infrastructures de base.

Mots clés : Bejaia, Développement, Dynamique entrepreneuriale, Espace littoral, facteurs de localisation.